



RAPPORT TRANSITION ÉCOLOGIQUE & SOCIALE

2025



À l'heure où nos territoires sont impactés concrètement par les crises climatiques, sociales et économiques, l'action locale n'a jamais été autant nécessaire. Si la Ville de Talence a déployé, depuis plus de six ans maintenant, des projets ambitieux pour jouer son rôle dans la transition écologique, nous nous devons de poursuivre nos efforts afin de nous assurer que personne n'est laissé de côté. Nous nous devons de garantir une transition écologique et sociale pragmatique, mesurable et partagée. Sans cadre légal contraignant, la collectivité assume pleinement une posture proactive, prête à relever les défis et déterminée à progresser.

Cette transformation repose sur une conviction forte : c'est par le collectif que tout devient possible. Habitants, acteurs économiques, associations, institutions, communauté éducative et élus – chacun contribue à façonner un territoire résilient et inclusif, plus durable. Au-delà de l'inventaire des actions engagées, ce rapport reflète une vision d'ensemble, où la préservation de la biodiversité, les mobilités, la justice sociale et la participation citoyenne sont pensées de manière indissociable. Chaque initiative s'inscrit dans une logique systémique, avec un objectif clair : façonner la ville de demain, agréable à vivre dès aujourd'hui !

Articulée autour de trois priorités – adapter le territoire aux bouleversements environnementaux, renforcer le lien social et les solidarités, et amplifier la participation citoyenne – cette feuille de route met en lumière des actions concrètes, alignées avec les objectifs de développement durable. Talence y affirme son identité : une ville dynamique, engagée dans l'innovation publique, où la transition n'est pas perçue comme une contrainte mais comme une opportunité d'améliorer le quotidien de toutes et tous !

J'espère donc que ce rapport attirera votre attention et qu'il vous donnera envie de vous engager, vous aussi, à nos côtés !

Sophie RONDEAU

Adjointe au maire en charge de la transition écologique et énergétique,
des espaces publics et des bâtiments municipaux

AXE 1 — ADAPTER LA VILLE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

■ Aménagement urbain durable et préservation de notre environnement	p.6
1. Aménager un cadre de vie sain et durable tout en préservant la biodiversité	p.6
2. Sensibiliser à la préservation de notre environnement	p.9
■ Efficacité énergétique et gestion des ressources	p.10
1. Optimiser la consommation énergétique dans les bâtiments publics.....	p.10
2. Développer et utiliser des d'énergies renouvelables et locales	p.10
3. Créer une nouvelle dynamique autour de nos habitudes de consommation et de nos rapports aux déchets	p.11
■ Mobilités durables et respectueuses de l'environnement.....	p.14
1. Repenser sa mobilité	p.14
2. Accompagner les habitants vers des changements de pratiques	p.17

AXE 2 — ENCOURAGER LE VIVRE ENSEMBLE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

■ Encourager la participation citoyenne pour une transition écologique et sociale	p.19
1. Impliquer les habitants dans les décisions locales	p. 20
2. Des dispositifs variés pour agir à son échelle	p. 20
3. S'impliquer pour construire la ville de demain.....	p. 21
4. Être au plus près de la population	p. 23
■ Rendre le sport accessible à toutes et à tous et sans condition	p.23
1. Des infrastructures inclusives et durables	p.24
2. Des programmes adaptés à tous les publics	p.25
3. Faire vivre et partager la culture sportive sur le territoire	p.25
■ Rendre la culture accessible à toutes et à tous et sans condition	p.27
1. Aller vers les publics les plus éloignés de la culture	p.27
2. Une culture inclusive, adaptée à chacun	p.28
3. Éduquer et sensibiliser par la culture dès le plus jeune âge	p.28
4. Faire vivre et partager la culture sur le territoire	p.30

AXE 3 — RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ

■ Accompagner à tous les âges de la vie	p.34
1. Favoriser l'éveil et le bien-être des tout-petits.....	p.34
2. Offrir un cadre scolaire et périscolaire épanouissant.....	p.35
3. Accompagner et mobiliser la jeunesse.....	p.36
4. Accompagner nos aînés	p.38
5. Sécurité et de prévention de la délinquance.....	p.39
6. Prévention et accès aux soins pour tous	p.40
■ Promouvoir l'égalité pour tous et lutter contre les discriminations.....	p.41
1. Construire et promouvoir une ville pour tous	p.41
2. Renforcer les dispositifs d'aides	p.43
■ Renforcer le lien social et la solidarité pour une ville plus inclusive et engagée	p.45
1. S'engager pour la vie locale et le lien social	p.45
2. Promouvoir l'économie locale	p.46
3. Accompagner à l'emploi	p.47

TABLEAUX INDICATEURS	p.49
----------------------------	------

AXE 1



Talence

DE SAINT-GENÈS À PEIXOTTO
GAMBETTA-LIBÉRATION
SE REFAIT
UNE BEAUTÉ

VÉGÉTALISATION
(plantations, aménagements...)

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
(éclairage LED, gestion raisonnée...)

PROPRETÉ
(nettoyage, remplacement de mobilier urbain...)

o 2 300 m² végétalisés
o 13 espaces embellis

Talence
GRANDS PROJETS





6 arbres
+25 m² végétalisés
150 vivaces
plantées



ADAPTER LA VILLE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

L'adaptation des villes aux enjeux environnementaux constitue un levier déterminant pour réussir la transition écologique et sociale. Elle repose notamment sur le développement des mobilités durables – transports en commun, réseaux cyclables, solutions de mobilité partagée – qui permettent de réduire les émissions polluantes et d'améliorer significativement la qualité de vie. Un aménagement urbain durable contribue également à cette transformation en renforçant la présence de la nature en ville, en maîtrisant l'étalement urbain et en préservant les sols. Par ailleurs, la gestion responsable des déchets, la protection de la biodiversité et la sensibilisation des habitants sont autant d'actions structurantes pour créer un environnement plus sain et résilient. Enfin, l'amélioration de la performance énergétique du bâti et le déploiement des énergies renouvelables favorisent une utilisation plus responsable des ressources.

Talence s'inscrit pleinement dans cette démarche grâce à une politique volontariste visant à construire une ville plus verte, inclusive et adaptée aux défis climatiques. Les mesures engagées en matière d'aménagement urbain, de valorisation paysagère et d'amélioration du cadre de vie ont permis à la commune d'obtenir en 2025 la 4^e fleur du label « Villes et Villages Fleuris ». Cette distinction, parmi les plus prestigieuses du label, reconnaît une stratégie aboutie en matière de nature en ville, de gestion durable des espaces publics, de protection de la biodiversité et de qualité d'accueil. Elle atteste d'un engagement exemplaire et cohérent en faveur d'un environnement urbain agréable, durable et harmonieux.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ
Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE
Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
Établir des modes de consommation et de production durables



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



15 VIE TERRESTRE
Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS
Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable

AMÉNAGEMENT URBAIN DURABLE ET PRÉSERVATION DE NOTRE ENVIRONNEMENT

La transformation durable de nos villes est aujourd'hui indispensable pour répondre aux défis du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité. Repenser l'aménagement urbain en intégrant des principes de sobriété foncière, de gestion responsable de l'eau et des sols et de renforcement de la nature en ville permet de limiter l'artificialisation et de bâtir des territoires plus résilients et solidaires.

C'est dans cette dynamique que Talence a été distinguée, en 2025, par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris, en obtenant la 4^e fleur du label Villes et Villages Fleuris, haute reconnaissance nationale, détenue par moins de 300 communes en France. Cette distinction fait de la Ville l'une des trois seules villes de Gironde à atteindre ce niveau d'excellence.

À travers cette reconnaissance, Talence démontre qu'elle contribue de manière significative à la transition écologique en traduisant ces principes en actions concrètes : 116 hectares d'espaces verts gérés durablement, plus de 300 arbres plantés depuis 2020, un plan zéro pesticide en vigueur depuis 2012, des jardins partagés et des parcs labellisés LPO. Chaque jour, les équipes municipales travaillent à adapter la ville aux nouvelles réalités climatiques : renaturation d'espaces minéralisés, désimperméabilisation des sols, création d'îlots de fraîcheur et intégration de la biodiversité dans les projets urbains. L'objectif dépasse la seule dimension esthétique : il s'agit de concevoir un cadre de vie durable, résilient et inclusif, au bénéfice direct des habitants.

1. Aménager un cadre de vie sain et durable tout en préservant la biodiversité

L'aménagement de l'espace public s'oriente désormais de plus en plus vers la désimperméabilisation des sols et l'intégration accrue du végétal afin de répondre aux défis environnementaux et sociétaux. En diminuant les surfaces étanches, ces démarches facilitent l'infiltration des eaux pluviales, réduisent les risques d'inondation et soulagent les systèmes d'assainissement.

La présence accrue de végétation contribue à améliorer la qualité de l'air, à atténuer les phénomènes d'îlots de chaleur urbains et à favoriser la biodiversité. Par ailleurs, ces transformations renforcent l'attractivité des espaces urbains, favorisent le bien-être des populations et participent à l'adaptation des villes face au changement climatique.

DÉSIMPERMÉABILISER POUR VÉGÉTALISER

En 2025, la Ville a planté 16 088 végétaux et 2 571 m² ont été désimperméabilisés afin de laisser plus de place à la végétalisation. Pour favoriser un maillage et une trame écologique, la Ville aménage dès qu'elle le peut sur l'espace public des espaces favorisant la biodiversité, en plantant des essences locales et peu consommatrices d'eau.

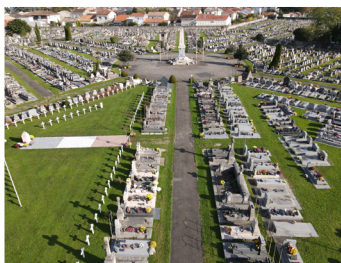
VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE

En 2025, des travaux d'aménagement paysager ont été réalisés au sein du cimetière afin d'améliorer son cadre et de favoriser une approche plus végétalisée des espaces. À l'entrée du cimetière, des haies ont été plantées, contribuant à structurer les accès tout en renforçant l'intégration paysagère du site.

Par ailleurs, l'espace situé à proximité du colombarium a fait l'objet d'une végétalisation.

Cet aménagement offre désormais aux usagers la possibilité de planter une fleur en hommage à leur défunt, dans le respect d'une liste de végétaux préalablement définie afin de garantir l'harmonie et la pérennité des plantations.

Enfin, au niveau du monument de 1870, les gravillons ont été retirés au profit d'un espace végétalisé, participant ainsi à une requalification plus naturelle et apaisée de ce lieu de mémoire.



Ce projet a été réalisé dans le cadre du budget participatif 2023

Aménager un cadre de vie sain et durable est un enjeu clé de la transition écologique et sociale, mobilisant santé, équité territoriale et développement soutenable. La préservation de la biodiversité y joue un rôle central, assurant des services écosystémiques essentiels comme la régulation climatique, la gestion des eaux et la pollinisation. Une approche systémique, adaptée aux spécificités locales et conciliant protection, gestion et valorisation des espaces naturels, permet aux collectivités de renforcer la résilience des territoires tout en améliorant durablement le bien-être des habitants.

PLAN BIODIVERSITÉ

Depuis septembre 2025, le service transition écologique et sociale accueille au sein de l'équipe un apprenti, étudiant en licence professionnelle Biologie appliquée aux écosystèmes exploités (BAEE). Ce dernier a pour mission de travailler spécifiquement sur la biodiversité. À partir d'une analyse des actions déjà mises en place, des spécificités de la commune, un plan biodiversité est en cours d'élaboration et sera présenté dans le courant du dernier trimestre 2026. Ce plan a pour vocation de restructurer les actions déjà mises en place en les adaptant aux nouveaux enjeux et de proposer un plan à la fois de sauvegarde, de gestion, de valorisation et de sensibilisation autour de la biodiversité talençaise.

Aménager une ville saine et durable ne se résume pas à la gestion des espaces verts, moderniser les infrastructures ou encourager les mobilités douces. C'est aussi intégrer pleinement la dimension de santé publique dans les actions mises en place. À cet égard, la lutte contre les nuisibles constitue un enjeu stratégique. Le moustique tigre, vecteur de maladies telles que la dengue, le chikungunya et le Zika, trouve dans les milieux urbains riches en eaux stagnantes des conditions idéales de prolifération.

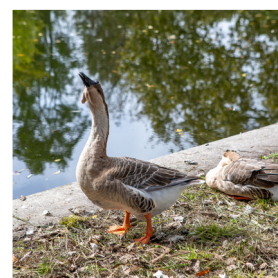
L'apparition en 2025 des premiers cas de dengue autochtone en Gironde confirme que le risque n'est plus théorique mais bien installé sur le territoire. Dès lors, concevoir un aménagement véritablement durable suppose d'anticiper et de limiter les facteurs favorisant sa propagation, afin de protéger durablement la santé des populations.

RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES TIGRES



À la suite des bons résultats de l'expérimentation des pièges à larves publics au sein du parc Peixotto et du cimetière, la Ville a installé au cours de l'été 2025 quatre nouveaux pièges dans des zones identifiées comme étant à risque. Malgré la vigilance accrue des agents du site, le cimetière reste un site particulièrement exposé du fait de la présence importante de végétaux et de coupelles ; ainsi un deuxième piège a été installé. Trois autres pièges viennent compléter le dispositif : un au parc Triaire, un au parc Curvale et un aux abords de la plaine des sports. Ils permettent de limiter la reproduction des moustiques en ciblant directement leurs larves.

En vue de la tenue de deux manifestations sportives d'ampleur au stade Pierre Paul Bernard, une vigilance accrue de l'équipement a été mise en place pour permettre aux sportifs et aux visiteurs d'être au maximum protégés de la présence des moustiques.



LE SAVIEZ-VOUS ?

En octobre 2025, un temps de formation a été organisé pour les agents du service environnement et paysage sur les pollinisateurs et leur rôle pour l'équilibre de nos écosystèmes. Cet échange a été animé par Frédéric Revers, chercheur à l'INRAE, notamment en charge du programme Spipoll sur la métropole bordelaise dont un des objectifs est l'amélioration des connaissances sur les insectes pollinisateurs du territoire.

1



JE CHOISIS UNE ESPÈCE VÉGÉTALE EN FLEUR

2



JE PHOTOGRAPHE TOUS LES INSECTES SE POISANT SUR SES FLEURS DANS UN RAYON DE 5M PENDANT 20MIN

3



JE TRIE ET RECADRE MES PHOTOS

4



JE POSTE MES PHOTOS SUR LE SITE WWW.SPIPOLL.ORG

5



J'IDENTIFIE LES INSECTES AVEC LA CLÉ

6



MES PHOTOS SONT COMMENTÉES ET VALIDÉES

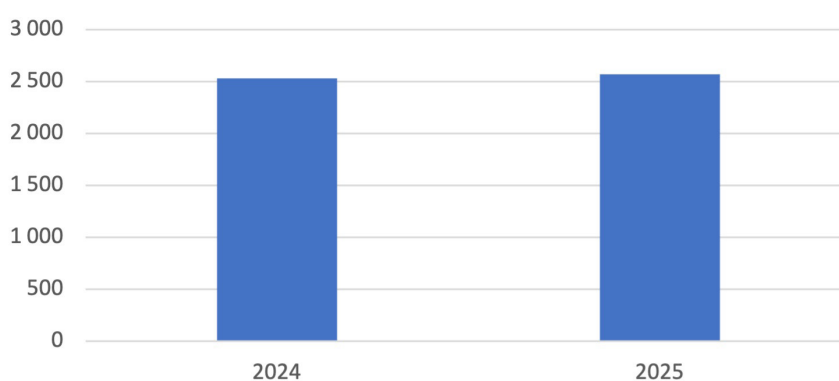


Entre 2024 et 2025, la surface désimperméabilisée par la Ville connaît une légère progression, passant d'environ 2 500 m² à un peu plus de 2 550 m², soit une évolution modérée mais positive. Cet indicateur appelle plusieurs niveaux de lecture. D'une part, cette hausse, bien que contenue, traduit une continuité de l'action municipale en matière de renaturation des sols urbains. D'autre part, elle peut aussi révéler des contraintes opérationnelles (techniques, foncières ou budgétaires) qui limitent l'augmentation plus significative des surfaces traitées d'une année sur l'autre. Par ailleurs, la désimperméabilisation intervient essentiellement sur le domaine public métropolitain, la Ville est donc tributaire des travaux réalisés par Bordeaux Métropole pour la mise en œuvre opérationnelle de ces actions de décroutage.

La désimperméabilisation constitue en effet un levier stratégique majeur, car elle répond à plusieurs enjeux structurants : amélioration de la gestion des eaux pluviales (réduction du ruissellement et des risques d'inondation), développement de la végétalisation, lutte contre les îlots de chaleur urbains et restauration des continuités écologiques. À ce titre, ces opérations nécessitent une mobilisation coordonnée des services municipaux, tant en phase de planification (identification des sites prioritaires, articulation avec les projets d'aménagement) qu'en phase opérationnelle (travaux, suivi, entretien des espaces renaturés).

Il apparaît donc essentiel de suivre cet indicateur dans la durée afin d'évaluer la capacité de la Ville à intensifier ses actions et à lever les éventuels freins. Une analyse complémentaire des surfaces potentiellement désimperméabilisables et des moyens mobilisables permettra d'ajuster la stratégie et d'amplifier l'impact de cette politique publique essentielle à la transition écologique urbaine.

ÉVOLUTION DE LA SURFACE DÉSIMPERMÉABILISÉE EN M²



2. Sensibiliser à la préservation de notre environnement

La préservation de l'environnement et de la biodiversité est un enjeu majeur nécessitant sensibilisation, éducation et accès à des connaissances fiables. Sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge à l'écologie, en leur transmettant le respect de la nature et le vivre-ensemble, prépare une génération consciente des enjeux climatiques et sociaux, notamment à travers la culture scientifique et les actions du service culturel.

Des animations ouvertes à tous permettent de mieux comprendre les enjeux écologiques, de valoriser les initiatives locales et de favoriser l'adoption de comportements responsables et durables. En impliquant habitants, associations et acteurs du territoire, ces actions renforcent la cohésion sociale, encouragent l'engagement collectif et rendent la transition écologique concrète, accessible et durable.

ANIMATIONS POUR PROMOUVOIR LA COHABITATION DU VIVANT

Dans le cadre de la programmation de la Maison du développement durable, la Ville propose des animations diverses qui ont pour objectif d'éveiller la curiosité par une approche pédagogique immersive. Le 22 octobre 2025, un atelier de sensibilisation sur le renard roux s'est tenu. Ce dernier avait pour objectif de faire mieux connaître cette espèce, souvent méconnue, son rôle essentiel dans l'écosystème et de déconstruire les idées reçues.

PARCOURS DÉCOUVERTE AU SEIN DES PARCS LPO

Afin de permettre à tous les habitants de mieux percevoir la richesse écologique des trois espaces labellisés LPO — le parc Curvale, le parc Triaire et le bois de Sourreil — la Ville a aménagé des parcours de découverte. Ces dispositifs, composés de panneaux pédagogiques et de QR codes, permettent d'approfondir la connaissance de certaines espèces recensées.

Ainsi, ils transforment l'espace public en véritable support d'apprentissage, accessible à tous les publics, et participent à l'ancrage de la protection de la biodiversité dans le quotidien des usagers. Cependant, plusieurs de ces panneaux ont été volés ou dégradés au cours de l'année 2025, ce qui fragilise la continuité de cette démarche de sensibilisation et souligne la nécessité de préserver ces outils pédagogiques.



SPECTACLE « TERRE DE RÊVES »

Le spectacle « Terre de rêves », qui s'est tenu le 10 décembre 2025 au Dôme, s'inscrit pleinement dans la volonté de la Ville de promouvoir la sensibilisation à l'environnement par la culture. À travers le voyage d'un jeune Irlandais sauvé au large du Québec et initié aux savoirs autochtones, l'œuvre met en lumière un rapport ancestral au vivant. Le parcours le long du Saint-Laurent jusqu'aux territoires des Anishinaabe révèle une vision du monde fondée sur l'interdépendance entre l'humain et la nature. En mobilisant le récit, les chants et les symboles, le spectacle amène une prise de conscience sensible des enjeux écologiques actuels. Il constitue ainsi un levier artistique pertinent pour accompagner la politique municipale en faveur de l'éducation à l'environnement et du développement durable.

JOURNÉE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Pour l'année 2025, la Maison du développement durable a souhaité s'inscrire dans la continuité des rendez-vous consacrés ces dernières années aux déchets, à la biodiversité et à l'eau, en affirmant que ces enjeux sont intimement liés. À travers stands associatifs, ateliers participatifs et animations pour tous, elle a mis en lumière des initiatives locales qui démontrent que la transition écologique et solidaire se construit de manière transversale. Sensibilisation au handicap, découverte des pollinisateurs, mode éthique, réparation vélo ou ferme pédagogique illustrent concrètement les interactions entre consommation responsable, préservation des écosystèmes et qualité de vie.



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET GESTION DES RESSOURCES

L'efficacité énergétique et la gestion responsable des ressources sont essentielles à la transition écologique. Elles reposent sur la réduction des énergies fossiles, le développement de l'économie circulaire et la lutte contre la pollution. La Ville contribue à cet objectif grâce à l'amélioration des transports, de l'éclairage public et de la performance énergétique des bâtiments, réduisant ainsi les coûts et les émissions de CO₂. Une meilleure gestion de l'eau et des déchets favorise également un cadre de vie durable et résilient. Le bilan énergétique du patrimoine communal au 30 avril 2026, annexé au rapport, présente les émissions de CO₂, le mix énergétique, les indicateurs de performance et les actions engagées pour la transition énergétique de la collectivité.



1. Optimiser la consommation énergétique dans les bâtiments publics

L'optimisation de la performance énergétique des équipements publics constitue un levier central de la transition écologique portée par la collectivité. En agissant sur la réduction des consommations et en privilégiant des solutions techniques plus sobres et innovantes, la Ville limite son empreinte carbone tout en améliorant l'efficacité globale de ses infrastructures. Cette démarche s'inscrit également dans une logique de maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'anticipation des évolutions réglementaires. Au-delà des enjeux environnementaux et économiques, ces actions contribuent directement à améliorer le confort des usagers et des agents, en offrant des espaces mieux adaptés, plus agréables et plus performants au quotidien.

UNE POMPE À CHALEUR POUR JOLIOT-CURIE

Le remplacement de la chaufferie gaz du groupe scolaire Joliot-Curie par une pompe à chaleur, malgré un investissement de 200 000 €, constitue un choix pertinent sur le long terme. Cette solution permet de réduire significativement la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, tout en s'inscrivant dans les objectifs de transition énergétique de la Ville. Plus performante, la pompe à chaleur produit davantage de chaleur pour une même quantité d'énergie consommée, ce qui contribue à maîtriser les coûts de fonctionnement dans la durée. Cet investissement anticipe également les évolutions réglementaires et garantit un équipement plus durable, au bénéfice des finances publiques et de l'environnement.



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET AMÉLIORATION DU CONFORT À LA MÉDIATHÈQUE CASTAGNÉRA



En 2025, la Ville a poursuivi sa politique de réduction de la consommation énergétique, tout en améliorant le confort des agents et des usagers, en particulier au sein de la médiathèque Castagnéra.

Cette transition passe par le remplacement des anciens néons par un éclairage LED, plus performant et moins énergivore, permettant en outre d'atteindre une luminosité désormais conforme aux préconisations en bibliothèque. Des variateurs de lumière ont également été installés dans les espaces de travail des agents, offrant un meilleur ajustement de l'éclairage

selon les besoins et les usages. Enfin, des détecteurs automatiques de présence ont été déployés dans les zones de circulation et les magasins afin d'optimiser les consommations en évitant les éclairages inutiles. Ces aménagements techniques contribuent à la fois à réduire l'empreinte énergétique de l'équipement et à créer des conditions plus agréables et fonctionnelles pour l'ensemble des usagers et du personnel.

2. Développer et utiliser des d'énergies renouvelables et locales

Le développement et l'utilisation d'énergies renouvelables locales représentent un pilier central de la transition écologique et sociale. En substituant progressivement les énergies fossiles par des sources solaires ou issues de la biomasse et la géothermie, la Ville réduit son empreinte carbone et renforce son autonomie énergétique. Cette démarche soutient également l'économie locale en favorisant la création d'emplois verts et le développement de filières durables.

Dans les bâtiments, l'optimisation de l'éclairage réduit les coûts d'électricité et de maintenance grâce à des technologies durables.

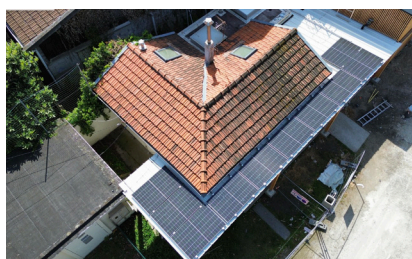
INTÉGRATION SYSTÉMATIQUE DE SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES DURABLES DANS LES PROJETS MUNICIPAUX

Dans le cadre de la réhabilitation du patrimoine communal et de la construction de nouveaux bâtiments, une approche exemplaire en termes de performance énergétique et de qualité environnementale est systématiquement engagée dès la phase de programmation. Cette exigence permet d'intégrer en amont des solutions performantes, adaptées aux caractéristiques techniques des sites et aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité. Ainsi, le projet de réhabilitation du groupe scolaire Camus prévoit l'intégration de dispositifs tels que de la géothermie, des pompes à chaleur et des panneaux photovoltaïques.

De la même manière, le cahier des charges des futures cuisines centrales intègre des prescriptions ambitieuses en matière d'énergies renouvelables, afin de garantir des équipements sobres, performants et cohérents avec la stratégie de transition énergétique de la Ville. Ainsi les cuisines centrales bénéficieront de pompes à chaleur et de panneaux photovoltaïques.



INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES.....



La commune s'engage dans l'équipement de plusieurs bâtiments communaux en panneaux photovoltaïques afin de renforcer leur autonomie énergétique et de réduire durablement leur dépendance aux énergies fossiles. Cette démarche vise à valoriser les toitures disponibles, à optimiser la production locale d'électricité renouvelable et à contribuer aux objectifs de transition énergétique de la collectivité. Désormais, cette réflexion est prioritairement menée sur les bâtiments neufs.

En 2025, le site Fehlmann a ainsi été équipé de 10 panneaux photovoltaïques, avec une mise en service intervenue le 1^{er} juin.

3. Créer une nouvelle dynamique autour de nos habitudes de consommation et de nos rapports aux déchets

Encourager la consommation responsable et réduire le gaspillage alimentaire sont des enjeux clés de la transition écologique et sociale. Une consommation réfléchie limite l'exploitation des ressources naturelles et diminue les déchets, tandis que le gaspillage alimentaire, source importante de gaz à effet de serre, accentue le réchauffement climatique. En favorisant circuits courts, réduction des emballages et meilleure gestion des stocks, chacun peut agir concrètement pour préserver la planète. Ces pratiques renforcent aussi la solidarité et la justice sociale en sensibilisant aux modes de vie durables et en favorisant un accès équitable aux ressources, contribuant ainsi à construire une société plus respectueuse de l'environnement et plus solidaire.

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Depuis fin 2025, le service des cuisines centrales, en charge de la préparation des repas servis aux 18 écoles du territoire, à une crèche et une résidence autonomie, réalisent des actions afin d'établir un état initial sur le gaspillage alimentaire au sein des cantines et de pouvoir mettre en place un plan de lutte dans les prochains mois. Cet état des lieux sera renforcé par les éléments fournis au cours de l'année 2027 par EcoValim, titulaire du marché sur le ramassage des biodéchets au sein des établissements scolaires et des cuisines centrales.

La Ville de Talence est engagée dans une démarche de gestion et de valorisation des déchets sur son territoire. En effet, la gestion des déchets est conséquente et va au-delà de nos ordures ménagères et des passages de collecte par les agents de Bordeaux Métropole. La Ville a souhaité proposer aux habitants de nombreuses solutions pour trier et valoriser les déchets.



DES RECYCLERIES MOBILES AU CŒUR DE TALENCE



Depuis octobre 2025, la Ville accueille sur son territoire un nouveau dispositif mis en place par Bordeaux Métropole afin de faciliter les gestes de tri et de rapprocher le service des habitants : les recycleries mobiles. Les Talençais peuvent y accéder le 4^e samedi de chaque mois, place Alcalá de Henares, ainsi que le 2^e lundi du mois, place Aristide Briand.

Chaque recyclerie mobile comprend également une zone de don où il est possible de déposer ou de récupérer gratuitement des objets en bon état ou réparables. Sont notamment acceptés : jeux, livres, vaisselle, objets de

décoration, textiles, articles de sport ou encore luminaires. Ces objets sont ensuite réemployés localement grâce aux recycleries partenaires de Bordeaux Métropole, contribuant ainsi au développement de l'économie sociale et solidaire.

Par ailleurs, la boîte à dons du square Fehlmann reste toujours accessible sur le territoire.

LA COLLECTE DU NUMÉRIQUE

En mars 2025, la Ville de Talence s'est associée à Bordeaux Métropole pour la deuxième édition de la Collecte du Numérique. Pendant tout le mois, deux points de collecte au sein de structures municipales ont permis aux Talençais de venir déposer leurs équipements électriques et électroniques obsolètes, en fin de vie ou encore en état de marche. Les équipements collectés ont été confiés à des partenaires locaux pour être reconditionnés et réemployés dans la mesure du possible, sinon recyclés.



2 094 kg ont été collectés à Talence :

environ **85%** ont été recyclés et **15 %** reconditionnés pour être réemployés.



LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2025, le service élection a mis en place une nouvelle procédure de GED (gestion électronique des documents) pour le stockage des demandes d'inscription sur les listes électorales et les justificatifs. À présent, la commission de contrôle des listes électorales a un accès direct sur le logiciel, ce qui a permis d'optimiser la dépense de papier.

PERMETTRE À TOUS DE VALORISER SES BIODÉCHETS

Au cours du premier trimestre de 2025, Talence a accueilli sur son territoire une cinquantaine de bornes à déchets alimentaires déployées par Bordeaux Métropole. Ces conteneurs installés sur l'espace public (comme les bornes à verre) permettent aux riverains de jeter leurs déchets alimentaires. Au lieu d'être incinérés, ces déchets alimentaires sont transformés en biogaz. Les bornes sont ramassées toutes les semaines.

L'installation de nouvelles bornes est aujourd'hui à l'étude entre les services de la Ville et de Bordeaux Métropole pour permettre de rapprocher géographiquement ce service de tous les habitants en tenant compte des contraintes techniques et foncières d'implantation sur l'espace public.

Leur installation répond à l'obligation pour les collectivités publiques de proposer des solutions de tri à nos citoyens. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets a été généralisé et concerne tous les professionnels et particuliers.



En 2025, 137 tonnes de biodéchets ont été collectées et valorisées à Talence.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La mise à disposition de composteurs au sein de certains services municipaux permet aux équipes de déposer facilement leurs biodéchets, favorisant ainsi une gestion plus durable des déchets organiques. En centralisant la collecte des restes alimentaires et autres matières biodégradables, cette initiative contribue à réduire la quantité de déchets envoyés en décharge ou en incinération, limitant ainsi les émissions de gaz à effet de serre. De plus, cela sensibilise les agents aux pratiques responsables.



FOCUS

Entre 2024 et 2025, le nombre de composteurs distribués par la Ville aux Talençais a diminué de 57,8 %. Cet indicateur amène plusieurs réflexions. Cette diminution est-elle le reflet d'un désintérêt de la population pour le compostage ? Dans ce cas, la Ville se doit de mettre en place des actions de sensibilisation et de communication pour renforcer l'intérêt de ce type de pratique dans le cadre de la transition écologique et sociale. Ou alors, ce chiffre traduit-il une réalité différente ? En effet, la Ville assure ces distributions depuis plusieurs années, il est donc vraisemblable que la majorité des foyers concernés ait déjà été desservie. De plus, l'installation de la cinquantaine de bornes de déchets alimentaires a été un succès avec la distribution de 3 946 bio-seaux sur un an ce qui peut expliquer un report de l'intérêt vers un type de valorisation des biodéchets moins contraignant.

Il est nécessaire de suivre de près l'évolution des indicateurs liés à la valorisation des biodéchets dans les deux prochaines années afin de pouvoir adapter la politique publique de la Ville.



MOBILITÉS DURABLES ET RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

Dans un contexte d'urgence climatique, les mobilités constituent un levier clé de la transition écologique et sociale en milieu urbain. L'action publique y joue un rôle structurant, en transformant le territoire par des aménagements adaptés et en développant des alternatives crédibles à la voiture individuelle. Ces évolutions doivent s'appuyer sur des solutions accessibles et équitables pour l'ensemble des habitants. Parallèlement, la transition suppose un accompagnement vers de nouvelles pratiques de déplacement, à travers des actions d'information, d'incitation et de participation.

1. Repenser sa mobilité

Dans un territoire urbain, repenser les mobilités dans le cadre de la transition écologique et sociale constitue un enjeu structurant. La concentration des populations et des activités génère des flux importants, souvent à l'origine de congestion, de pollution et d'inégalités d'accès aux déplacements. Face à ces défis, il est nécessaire d'agir sur l'ensemble des formes de mobilité. Cela implique de renforcer les politiques publiques en faveur des mobilités actives, comme la marche et le vélo, en développant des infrastructures sécurisées et continues. Les transports collectifs doivent également être consolidés pour offrir une alternative fiable et accessible à la voiture individuelle. Par ailleurs, les pouvoirs publics encouragent de plus en plus les mobilités partagées et l'intermodalité afin d'optimiser les déplacements. La régulation de l'usage de la voiture, notamment par des restrictions de circulation ou de stationnement, constitue un levier important.

PERMETTRE LA COHABITATION DES DIFFÉRENTS MODES DE MOBILITÉ



Aujourd'hui, le territoire de Talence, ainsi que le cadre réglementaire en vigueur, imposent de nombreuses contraintes sur les possibilités d'aménagement de l'espace public. Dans ce contexte, la Ville fait le choix de privilégier une approche équilibrée visant à garantir la sécurité de tous les usagers, quel que soit leur mode de déplacement. Si des pistes cyclables ont été aménagées, la majorité des interventions porte sur la création de voies vertes et de zones de rencontre, favorisant une cohabitation apaisée entre piétons, cyclistes et automobilistes. Cette orientation permet d'optimiser l'usage de l'espace public tout en répondant aux enjeux de sécurité et de partage de la voirie.



FOCUS

L'analyse globale du réseau de mobilités de Talence met en évidence une dynamique déjà bien engagée et surtout une trajectoire cohérente vers un système de déplacements plus durable et performant.

Il est important de souligner que ces aménagements reposent en grande partie sur les compétences de Bordeaux Métropole, qui assure la planification, le financement et la mise en œuvre des grandes infrastructures de mobilité à l'échelle du territoire métropolitain. Cette structuration à une échelle large garantit la cohérence des réseaux (tramway, bus express, axes cyclables structurants) et leur continuité au-delà des limites communales.

Toutefois, Talence joue un rôle essentiel en tant que partenaire. Sa connaissance fine du terrain lui permet d'identifier précisément les besoins locaux : discontinuités cyclables, zones de conflit d'usage, itinéraires réellement empruntés par les habitants, ou encore localisations pertinentes pour les équipements. Cette complémentarité entre vision stratégique métropolitaine et expertise de proximité communale est un facteur clé de pertinence et d'efficacité des aménagements.

Sur le plan opérationnel, les réalisations déjà en place témoignent d'un engagement concret. Une part significative du réseau cyclable est déjà fonctionnelle et les efforts sont visibles.

Les infrastructures ne se limitent pas aux seules pistes : les stations « Le Vélo », les vélobox et les stations de réparation, globalement bien réparties sur le territoire, contribuent à créer un véritable écosystème cyclable.



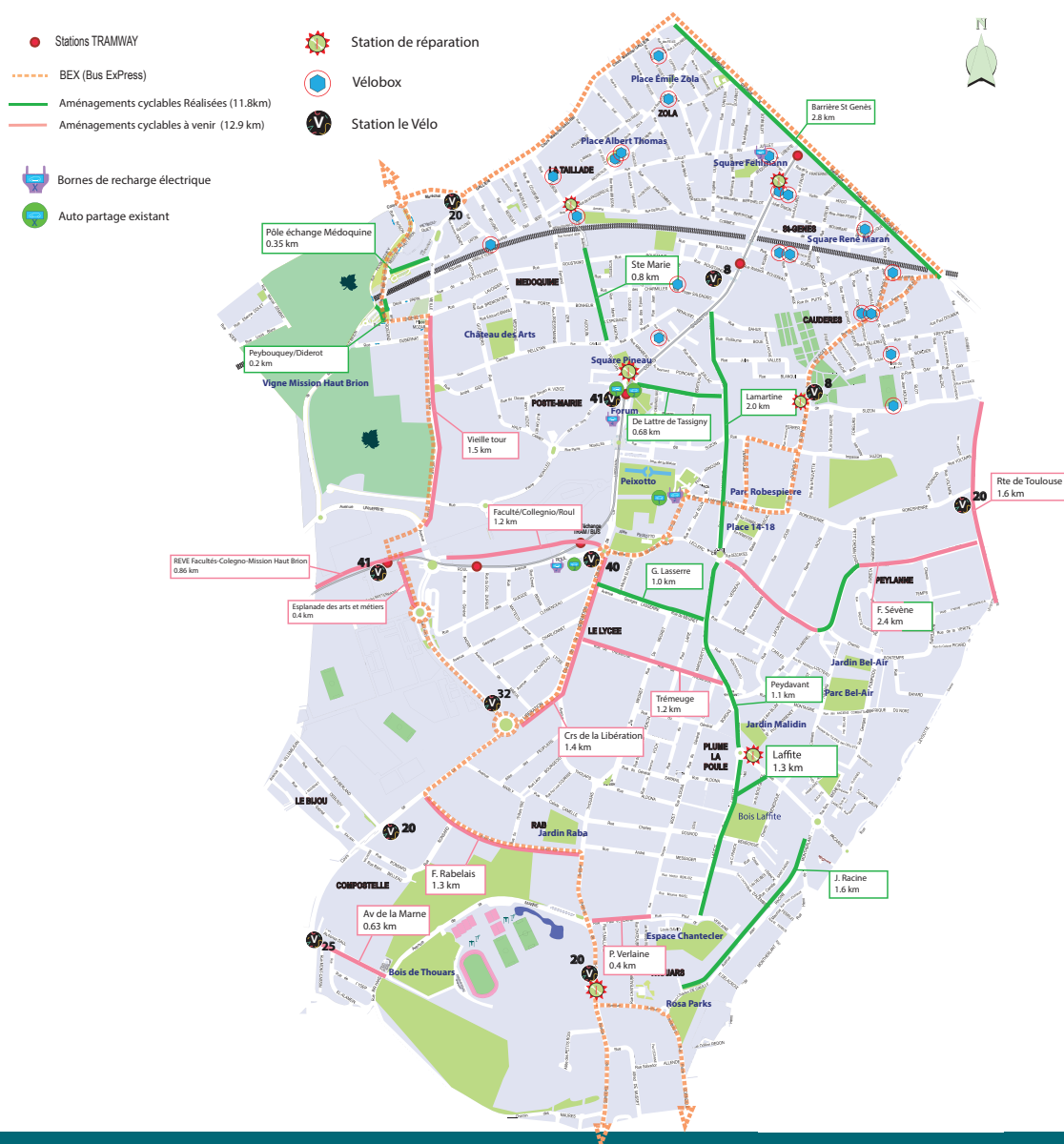
FOCUS

Ces équipements facilitent l'usage quotidien en répondant à des besoins pratiques essentiels : stationnement sécurisé, entretien, accessibilité.

Les travaux programmés dans les prochaines années vont renforcer de manière décisive l'efficacité du réseau. Leur objectif principal est de résorber les discontinuités actuelles, en améliorant les liaisons entre quartiers, les franchissements d'axes structurants et l'accès aux pôles d'échange. Ce passage d'un réseau partiellement fragmenté à un réseau continu et maillé constitue un changement qualitatif majeur.

Par ailleurs, la structuration autour des transports en commun renforce la cohérence d'ensemble. Le tramway joue son rôle d'axe structurant, assurant une desserte rapide des principaux pôles, tandis que les Bus Express (BEX) compléteront ce dispositif par des liaisons plus transversales et une meilleure couverture du territoire. Le vélo s'inscrit dans cette organisation comme un mode de rabattement efficace, facilitant l'accès aux stations et arrêts.

Pour conclure, le maillage progressif du territoire traduit une transformation profonde du modèle de mobilité. Il révèle une ville moins dépendante de la voiture, où les alternatives deviennent de plus en plus performantes et attractives.



FAVORISER LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS

À Talence, l'aménagement de l'espace public en 2025 place la marche au cœur de la vie de quartier. Cette mutation repose d'abord sur la transformation de sept places du quotidien. Plutôt que de simples zones de transit, ces espaces comme la place Alcalá de Henares (Forum) ou la place Wilson sont redessinés pour devenir des destinations de pause. Grâce à l'installation de mobilier urbain ergonomique et à l'utilisation du « design actif » au sol, la déambulation devient intuitive et sécurisée, séparant nettement les flux pour protéger les marcheurs.

L'accessibilité universelle constitue un autre pilier majeur de cette politique. Sur des axes structurants comme la rue Frédéric Sévère, les travaux de 2025 ont visé à supprimer les obstacles physiques pour garantir des trottoirs praticables larges et lisses. Cette mise aux normes bénéficie particulièrement aux seniors et aux personnes à mobilité réduite, facilitant l'accès au pôle de santé Bagatelle.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2024, la Ville a mis en place une patrouille ASVP estivale à vélo. Cette organisation répond à une double volonté : maintenir une présence visible et efficace sur la voie publique, tout en proposant aux agents un mode de déplacement adapté à la saison, agréable et bénéfique pour leur santé. Ce dispositif favorise également la proximité avec le public et illustre l'engagement de la Ville en faveur de mobilités actives et exemplaires de ses agents.

En 2025, la Ville a fait l'acquisition de deux nouveaux vélos, passant la flotte de quatre à six vélos.

LA HALTE FERROVIAIRE DE LA MÉDOQUINE ET LE PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL

Après plus de 75 ans de fermeture aux voyageurs, la réouverture de la halte ferroviaire de la Médoquine le 21 septembre 2025 a marqué un tournant historique pour la mobilité à Talence. Ce nouveau pôle d'échanges multimodal (PEM), situé à l'intersection stratégique des lignes Bordeaux-Irun et Bordeaux-Médoc, s'impose comme un rouage essentiel du RER Métropolitain. Désormais, la gare accueille 82 TER quotidiens (avec un objectif de 96 d'ici 2030), offrant des liaisons directes vers Arcachon, Libourne ou Le Verdon, et permettant de rejoindre Pessac ou Bordeaux Saint-Jean en seulement 3 minutes.

Le projet ne se limite pas aux rails : les travaux d'aménagement des espaces publics se poursuivent jusqu'à la fin 2026 pour transformer le site en un véritable nœud d'intermodalité. Ce PEM intègre progressivement deux parvis connectés, une station de vélos en libre-service TBM, ainsi que 260 emplacements pour vélos (arceaux et abris sécurisés) et une cinquantaine de places de stationnement automobile. L'accessibilité est renforcée par une passerelle moderne surplombant les voies, équipée d'ascenseurs pour garantir un accès universel aux quatre quais.

À l'horizon début 2028, l'offre sera complétée par la future ligne I du Bus Express, qui reliera toutes les 5 minutes la gare au CHU Pellegrin et au campus universitaire, facilitant ainsi les trajets de près de 4 000 voyageurs attendus chaque jour.

De plus, la nouvelle halte de la Médoquine s'inscrit dans une démarche écoresponsable affirmée. Ses quais utilisent un revêtement clair à base de liant végétal, réduisant l'impact carbone de 70 % par rapport aux solutions classiques. L'infrastructure se distingue aussi par sa passerelle en bois local, dont les panneaux solaires assurent 26 % de l'autoconsommation énergétique, ainsi que par son mobilier durable en bois et acier recyclables.



2. Accompagner les habitants vers des changements de pratiques

La transition vers des mobilités plus durables ne peut se limiter à l'aménagement du territoire ; elle repose également sur la capacité à accompagner les habitants dans l'évolution de leurs pratiques quotidiennes. À ce titre, la Ville déploie des actions concrètes visant à informer, sensibiliser et encourager l'adoption de modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle. Qu'il s'agisse de valoriser l'offre de transports collectifs, de promouvoir l'usage du vélo ou de soutenir financièrement les pratiques écoresponsables, ces initiatives participent à lever les freins au changement. Elles contribuent ainsi à favoriser des mobilités plus accessibles, inclusives et respectueuses de l'environnement, tout en renforçant l'autonomie des habitants.



INFORMER SUR LES OFFRES DE TRANSPORTS COLLECTIFS

Au sein des différents services municipaux accueillant du public, les Talençais peuvent retrouver des informations relatives à l'offre de transports collectifs proposée sur le territoire. Cette offre comprend celle de TBM mais aussi les différents services régionaux de la SNCF.

LA JOURNÉE VÉLO

La deuxième édition de la journée vélo s'est tenue le 12 avril 2025. Son objectif est d'inciter à la pratique du vélo en ville pour les déplacements quotidiens tout en prévenant les risques liés à l'usage de ce deux-roues.

Cette journée mêle prévention et animation grâce à la présence de nombreux partenaires : les associations Etu'Recup et Cycles & Manivelles, TBM, Bordeaux Métropole mais également l'Atelier du Vélo. La Police municipale est également présente pour animer un circuit pédagogique pour les enfants.

Pour cette nouvelle édition, la Ville a proposé un jeu afin d'inciter les participants à visiter tous les stands avec à la clef des cadeaux à gagner. L'Atelier du vélo a offert trois chèques cadeaux de 50 € et la Ville a offert des protège-selle.



VÉLO ÉCOLE

Depuis 2023, la Ville a noué un partenariat avec les associations Etu'Recup et Cycles & Manivelles afin de promouvoir la mobilité douce, notamment la pratique du vélo. Fin 2024, un bilan a conduit à repenser l'accompagnement dans le sud de la ville afin de mieux répondre aux besoins des habitants. Une expérimentation d'un an a alors été lancée : maintien des ateliers mécaniques au nord et création d'une « vélo école » au sud en partenariat avec le centre social Mix Cité. Organisée en juin-juillet 2025, cette vélo école a rencontré un succès important, favorisant la confiance et l'autonomie des participants. Face à ces résultats positifs et au faible succès des ateliers au nord, la Ville a décidé en novembre 2025 d'abandonner ces derniers pour renforcer les actions au sud.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2021, la Ville propose à ses agents un forfait mobilité durable. Ce dernier vise à encourager les agents à adopter des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle pour leurs trajets domicile-travail. En effet, il permet de soutenir financièrement les agents engagés dans des pratiques de mobilité plus durables, tout en contribuant à la réduction de l'empreinte carbone de la collectivité, à l'amélioration de la qualité de l'air et au développement de comportements écoresponsables.

En 2025, 164 agents ont bénéficié du forfait mobilité durable.

AXE 2





N des proje
ns la ville de demain

ENCOURAGER LE VIVRE-ENSEMBLE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

Encourager le vivre-ensemble et la participation citoyenne est essentiel pour réussir une transition écologique et sociale durable. La démocratie participative permet d'impliquer les citoyens dans les décisions qui les concernent, favorisant une transition plus juste et adaptée aux besoins de chacun. En donnant à tous la possibilité de contribuer aux choix collectifs, on renforce le sentiment d'appartenance, de responsabilité et d'engagement face aux enjeux environnementaux et sociaux.

Le sport constitue également un levier clé : il favorise l'inclusion, le bien-être et la cohésion sociale, tout en encourageant des modes de vie plus sains et respectueux de l'environnement. Promouvoir l'accès au sport pour tous, développer des infrastructures durables et intégrer des critères environnementaux dans les événements sportifs participent à la transition écologique et sociale du territoire.

Par ailleurs, rendre la culture accessible à toutes et tous permet de sensibiliser les individus à ces enjeux, de stimuler l'imagination collective et de créer du lien entre des publics diversifiés. L'élargissement de l'accès à la culture, notamment dans les territoires moins dotés, favorise l'inclusion et la diversité des expressions artistiques.

Ces leviers complémentaires – participation citoyenne, sport et culture – constituent les bases d'une société plus solidaire, résiliente et engagée dans la transition écologique et sociale, en cohérence avec une approche collective et territoriale impliquant l'ensemble des acteurs de la société.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges

4 ÉDUCATION
DE QUALITÉ



Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

10 INÉGALITÉS
RÉDUITES



Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein

11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable

17 PARTENARIATS POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable

ENCOURAGER LA PARTICIPATION CITOYENNE POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

La transition écologique et sociale est un défi collectif qui nécessite l'implication de tous les habitants. À Talence, la participation citoyenne est au cœur des initiatives locales pour construire une ville plus durable, inclusive et solidaire. Qu'il s'agisse de proposer des projets, de voter ou de participer à des consultations, chaque action des citoyens contribue à façonner le territoire et à répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et culturels. Les dispositifs de participation permettent ainsi de transformer les idées en réalisations concrètes, de sensibiliser dès le plus jeune âge et de créer un cadre de vie adapté aux besoins de tous.

1. Impliquer les habitants dans les décisions locales

La transition écologique et sociale ne peut réussir sans la participation active des habitants. À Talence, les citoyens sont invités à proposer, voter et suivre des projets qui améliorent leur cadre de vie, favorisent la mobilité douce, encouragent la végétalisation et soutiennent l'accès à la culture et au sport pour tous. Cette implication permet de transformer les idées en actions concrètes et de construire une ville plus durable, inclusive et solidaire, tout en développant le sentiment de responsabilité et la confiance envers les institutions.

BUDGET PARTICIPATIF 2025

En 2025, la Ville de Talence a conduit la 6^e édition du Budget participatif, un outil de démocratie locale qui engage les habitantes et les habitants dans la définition des investissements municipaux. Ce dispositif permet à tous les habitants de proposer des idées, de les argumenter et de voter pour les projets qu'ils jugent les plus utiles, renforçant ainsi la co-construction des politiques publiques et la capacité d'agir collectivement pour le territoire.

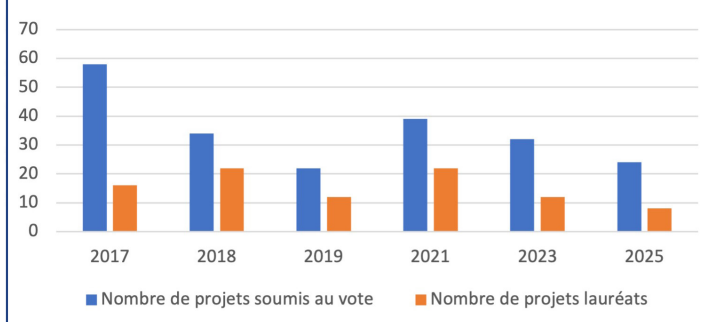
Pour cette édition, 52 projets ont été déposés par les Talençais, 24 ont été soumis au vote et 1 279 votes ont été exprimés par les citoyens dès l'âge de six ans. Le dépôt des projets et le vote étaient possibles en format papier mais également sur la plateforme de la participation, un outil pensé pour informer les habitants sur l'ensemble des projets citoyens de la Ville. Au terme de la phase de vote, huit projets ont été choisis et seront réalisés entre 2026 et 2027 pour un montant total de 176 100 €, en étroite collaboration avec les services municipaux et les porteurs de projet.

Parmi ces projets lauréats figurent des initiatives concrètes en faveur du cadre de vie, de l'environnement, du sport et du vivre ensemble : des aménagements de l'espace public favorisant la promenade et la convivialité, des actions pour encourager les mobilités actives et piétonnes, ainsi que des projets soutenant l'accès à la culture et aux pratiques sportives pour tous. Ces projets traduisent l'attente des habitants pour une ville plus durable, solidaire et inclusive, au cœur de la transition écologique et sociale.



FOCUS

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PROJETS SOUMIS ET LAURÉATS AU BUDGET PARTICIPATIF





FOCUS

Entre 2017 et 2025, le nombre de projets soumis au budget participatif connaît une évolution globalement fluctuante, avec un pic marqué en 2017 (près de 60 projets), suivi d'une baisse progressive jusqu'en 2019, puis d'un rebond en 2021 avant une nouvelle diminution en 2023 et 2025. Le nombre de projets lauréats suit une tendance similaire, bien que moins volatile, oscillant entre une dizaine et une vingtaine de projets selon les éditions.

Cet indicateur amène plusieurs réflexions. La baisse du nombre de projets déposés sur certaines périodes traduit-elle un essoufflement de la dynamique participative ou une moindre mobilisation des habitants ? Dans ce cas, la Ville pourrait renforcer ses actions de communication, d'accompagnement des porteurs de projets et de sensibilisation pour encourager la participation citoyenne.

À l'inverse, cette évolution peut aussi s'expliquer par une structuration progressive du dispositif : avec le temps, les habitants peuvent proposer des projets plus aboutis et mieux ciblés, ce qui peut mécaniquement réduire leur nombre tout en améliorant leur qualité. Par ailleurs, les contraintes techniques, réglementaires ou budgétaires peuvent influencer à la fois le volume de projets recevables et le nombre de lauréats retenus.

Le budget participatif constitue un outil clé de démocratie locale et d'implication citoyenne dans la fabrique de la ville. Sa mise en œuvre nécessite une mobilisation importante des services municipaux, tant pour l'instruction technique des projets que pour leur faisabilité, leur mise en œuvre et leur suivi. Il est donc essentiel de suivre attentivement cet indicateur dans les prochaines éditions afin d'adapter les modalités du dispositif, maintenir une dynamique d'engagement et garantir un équilibre entre participation, qualité des projets et capacité opérationnelle de la collectivité.

2. Des dispositifs variés pour agir à son échelle

Chacun peut contribuer selon ses envies, son âge et ses disponibilités. Talence propose des dispositifs adaptés : budget participatif, conseils participatifs de quartier, consultations publiques ou engagement associatif. Ces mécanismes permettent aux habitants de participer à des projets concrets, comme l'aménagement d'espaces publics, la sensibilisation au gaspillage alimentaire, ou l'organisation d'événements sportifs et culturels. Ils illustrent comment la diversité des formes d'engagement renforce la démocratie locale et favorise une transition écologique et sociale partagée par tous.



ÊTRE ACTEUR DE SA COMMUNE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Le mandat 2024/2025 du Conseil municipal des enfants (CME) de Talence compte 40 élèves de CM1 et CM2, élus et répartis de façon équilibrée entre filles et garçons. Ils ont participé à 12 séances de travail, dont trois plénières au château Peixotto, accompagnés du maire et d'élus, pour suivre l'avancement de leurs projets.



Les élus ont travaillé en cinq commissions : environnement, sport, solidarité, alimentation et loisirs :

» **La commission environnement** a présenté un stand sur les « fruits et légumes oubliés » lors de la Fête des jardins partagés le 17 mai.

» **La commission sport** a aidé à l'organisation de la Journée Olympique qui s'est tenue le 6 juin 2025. Ils ont participé au choix des sports, à l'élaboration de l'affiche et du flyer et ont participé financièrement avec la location d'un photobooth, afin que tous les visiteurs puissent repartir avec une photo devant la Flamme olympique.

» **La commission alimentation** a réalisé une vidéo de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire.

» **La commission solidarité** a mené des collectes de dons pour la SPA, totalisant 150 kg. Ce projet a amené les jeunes élus à visiter les locaux de l'association.

» **La commission loisirs** a conçu un parcours interactif sur l'application Explorama à destination des familles, afin de leur faire découvrir ou redécouvrir le bois de Thouars et ses environs.

L'année a été ponctuée de nombreux temps forts : un après-midi d'intégration avec jeux et quiz, la visite du Sénat à Paris, la découverte des cuisines centrales avec l'élaboration d'un menu spécial, ainsi qu'un spectacle de cirque offert par les jeunes élus au parc Peixotto. Cette expérience a permis aux enfants de s'impliquer dans des projets concrets, de développer leur sens des responsabilités et leur compréhension du fonctionnement d'une collectivité, tout en vivant des moments ludiques et pédagogiques.

3. S'impliquer pour construire la ville de demain

Participer à la vie de la Ville ne demande pas nécessairement un engagement à long terme : chacun doit pouvoir s'impliquer selon ses disponibilités et ses motivations. Talence organise de nombreux moments de participation citoyenne pour recueillir le ressenti des habitants et les associer à la construction de la ville de demain, qu'il s'agisse d'initiatives ponctuelles ou de projets plus longs.



TALENCE 2040

Lancée en 2024, Talence 2040 est une initiative de prospective urbaine co-construite avec les habitants pour adapter la ville aux défis écologiques et sociaux des vingt prochaines années. Après une phase de consultation (450 répondants), le projet est rentré en 2025 dans une phase opérationnelle décisive.

Le point d'orgue de cette année a été la publication du Livre blanc, un outil pratique qui transforme les idées citoyennes en une feuille de route concrète. Il définit les responsabilités de chacun (Ville, métropole, citoyens) autour de quatre axes :

- » **Territoire pour tous** : accessibilité et sécurité des mobilités douces.
- » **Territoire qui respire** : végétalisation massive et îlots de fraîcheur.
- » **Territoire d'engagement** : inclusion et participation citoyenne permanente.
- » **Territoire attractif** : services de proximité et dynamisme local.

Engagée en 2025, la démarche appelle chaque Talençais à devenir acteur du changement pour bâtir, à son échelle, une ville résiliente et solidaire. Chaque citoyen peut consulter le Livre blanc depuis la plateforme de la participation citoyenne de la Ville.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le 1^{er} octobre 2025, les agents de la collectivité ont accès à un nouvel intranet. Construit en collaboration avec les équipes de Bordeaux Métropole, il a été conçu pour répondre à un objectif d'équité en donnant accès à tous les agents à un maximum d'informations sur leur statut et vie d'agent ainsi que sur le fonctionnement de la collectivité. Un objectif de cohésion avec la mise en ligne de pages partagées comme le bon coin ou la publication régulière d'actualités et événements internes.

4. Être au plus près de la population

Dans le cadre d'une politique publique visant à renforcer la participation citoyenne et la qualité de vie locale, il est essentiel de mettre en place des dispositifs favorisant le dialogue et l'échange entre habitants et élus. Comprendre les attentes et les besoins des citoyens permet d'adapter les actions municipales aux réalités du terrain et de répondre efficacement aux problématiques quotidiennes. La proximité avec la population contribue à renforcer la légitimité des décisions publiques, à restaurer la confiance et à garantir une démocratie vivante

PARLONS VILLE, PARLONS VIE



Parlons Ville, Parlons Vie sont des réunions publiques de quartier organisées tout au long de l'année en présence du maire, des élus référents et des services municipaux pour discuter de la vie locale et des préoccupations des habitants. Ces rencontres visent à renforcer le dialogue entre les Talençais et la municipalité en identifiant les problématiques de proximité et en co-construisant des projets pour améliorer le quotidien et le cadre de vie.

Chaque quartier dispose de ses propres dates de réunion, permettant à chacun d'échanger librement sur les sujets qui l'intéressent. Le dispositif favorise une relation de proximité et un accompagnement direct des citoyens par leurs représentants locaux. Les retours et comptes-rendus des rencontres sont disponibles pour tous, afin d'assurer transparence et continuité dans le dialogue.

En 2025, 11 réunions ont été organisées et 548 personnes y ont assisté.

ALLO TALENCE

Allo Talence est un service municipal qui centralise les signalements des habitants concernant le domaine public (voirie, propreté, éclairage...). Il permet un suivi personnalisé des demandes. Accessible par téléphone, mail ou à l'hôtel de ville, il simplifie les démarches et améliore la relation entre la mairie et les citoyens.



En 2025, Allo Talence a reçu 4624 demandes qui ont été traitées dans un délai moyen de 8,62 jours ouvrés.



FOCUS

Le délai de traitement d'Allo Talence a augmenté d'environ 125 % entre 2024 et 2025. La hausse du délai de traitement, malgré un volume de demandes stable, s'explique vraisemblablement par une complexification des dossiers, une mobilisation accrue des services sur certaines priorités, auxquels peut s'ajouter l'impact de situations individuelles plus longues à traiter. Une vigilance accrue sera mise en place au cours des prochaines années.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Dans chaque service, un agent a pu se porter volontaire pour être référent « communication interne ». Chaque trimestre, ils sont invités à participer à une réunion d'échanges animée par la Direction des ressources humaines avec un double objectif pour eux et les services qu'ils représentent :

- » Être force de proposition et de pondération sur les projets en matière de communication et de cohésion interne comme l'intranet, la lettre interne...
- » Être une courroie de transmission entre services et agents les composant et la DRH en faisant remonter attentes, besoins et suggestions et en communiquant dans les services les actions et infos RH.

RENDRE LE SPORT ACCESSIBLE À TOUTES ET À TOUS ET SANS CONDITION

Le sport constitue un vecteur essentiel de lien social, de santé et de bien-être. Dans le cadre de la transition écologique et sociale, il favorise notamment l'inclusion. Rendre le sport accessible à toutes et à tous, sans condition, permet de réduire les inégalités, de créer des lieux de rencontres intergénérationnelles et de promouvoir des modes de vie actifs respectueux de l'environnement.

1. Des infrastructures inclusives et durables

Le développement d'infrastructures sportives adaptées à tous les publics est un levier pour démocratiser la pratique sportive. Ces équipements doivent être pensés pour être accessibles, sécurisés et respectueux de l'environnement, en intégrant des matériaux durables et des aménagements favorisant la mobilité douce. Ils constituent des espaces de vie ouverts qui encouragent la pratique régulière et le partage entre générations.



STADE NAUTIQUE HENRI DESCHAMPS : BASSIN NORDIQUE OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Le stade nautique Henri Deschamps a connu une transformation majeure depuis sa rénovation complète en 2023, s'imposant comme un équipement aquatique moderne, confortable et très fréquenté sur le territoire (près de 200 000 usagers chaque année) avec 4 700 m² d'installations et jusqu'à 1 350 personnes accueillies simultanément.

Pour répondre à l'enjeu de l'exploitation toute l'année du bassin extérieur de 50 m, la Ville de Talence a mis en service à l'automne 2025 une chaufferie biomasse

innovante, capable de couvrir jusqu'à 75 % des besoins en chauffage des bassins et des locaux grâce à des plaquettes de bois issues de forêts locales gérées durablement, tout en respectant les normes environnementales. Cette chaudière biomasse remplace progressivement la précédente installation et permet désormais de maintenir l'eau du bassin nordique extérieur à une température stable de 27 °C même en hiver, faisant de ce bassin de 50 m chauffé en continu une rareté à l'échelle départementale.

Grâce à ce système écologique, le bassin nordique reste ouvert du lundi au dimanche toute l'année sans augmentation des tarifs d'entrée, avec un accroissement des plages horaires hebdomadaires de 29 à 50 heures. Cette ouverture permanente du bassin nordique est aussi l'occasion de proposer un élargissement des activités, comme des cours d'aquaforme ou des créneaux supplémentaires pour les clubs et partenaires éducatifs. Ainsi, depuis l'ouverture en nordique, les cours d'école de natation hors temps scolaire sont passés de 18 à 32 créneaux par semaine.

L'ensemble de ces évolutions fait du stade nautique Henri Deschamps un pôle aquatique quatre saisons, conciliant performance sportive, bien être et transition énergétique au service des habitants de Talence et de la métropole bordelaise.



FOCUS

Pour le club de natation, la valorisation financière de la mise à disposition du stade nautique Henri Deschamps par la Ville connaît une hausse d'environ 95 %. Cette évolution s'explique par l'ouverture du bassin nordique tout au long de l'année, qui permet d'élargir les créneaux d'entraînement et d'améliorer les conditions de pratique. Cet investissement renforcé traduit bien la volonté de la collectivité de soutenir le développement du club, de favoriser l'accès à la pratique sportive et d'accompagner la montée en puissance des activités aquatiques sur le territoire.

UNE STRUCTURE « STREET WORKOUT » INTERGÉNÉRATIONNELLE AU PARC TRIAIRE

Lors de réunion publique du 4 juin 2025, la Ville a présenté aux habitants le projet de réaménagement du parc Triaire. Ce dernier comprend notamment une structure « street workout » intergénérationnelle.

2. Des programmes adaptés à tous les publics

La diversité des activités proposées est essentielle pour permettre à chacun de pratiquer selon ses besoins, son âge ou ses capacités. Des programmes ciblés favorisent la santé, le bien-être et la participation sociale, tout en encourageant la découverte de nouvelles pratiques sportives. Cette approche contribue également à sensibiliser les habitants à un mode de vie actif et respectueux de l'environnement.

DE NOUVELLES ACTIVITÉS AU STADE NAUTIQUE

En 2025, le stade nautique Henri Deschamps propose deux nouvelles activités afin de répondre aux enjeux et aux besoins de la population.

Depuis septembre 2025, tous les jeudis de 15h45 à 16h30 se tient une séance d'aqua-prénatal pour les futures mamans. Ce dispositif favorise à la fois le bien-être, la santé et l'inclusion sociale. Ces activités encadrées permettent aux participantes de pratiquer une activité physique douce, adaptée à la grossesse, tout en bénéficiant des bienfaits de l'eau pour le renforcement musculaire, la mobilité et la détente. Au-delà de l'aspect santé, ces séances contribuent à créer un espace de rencontre et d'échange entre les futures mamans, renforçant le lien social et le soutien communautaire.

De même, face à l'augmentation de plus en plus importante du nombre de noyades en France, la Ville a décidé de mettre en place de manière active le plan ministériel aisance aquatique via le dispositif « la classe bleue ». Deux stages ont eu lieu en 2025 avec la participation de plus de 50 élèves de maternelle des écoles Albert Camus et Saint-Exupéry et la formation de huit MNS du SNHD qui sont désormais certifiés « encadrants aisance aquatique ».



3. Faire vivre et partager la culture sportive sur le territoire

La culture du sport se construit et se diffuse à travers des expériences collectives, des moments d'émotion et de partage qui rassemblent les habitants. La tenue de grandes manifestations sportives permet de faire vivre au plus grand nombre des sensations fortes, de créer des temps fédérateurs et de renforcer le sentiment d'appartenance au territoire.

À Talence, la Ville s'attache à soutenir et accueillir des compétitions de haut niveau, permettant aux Talençais d'y assister et de s'ouvrir à la diversité des pratiques sportives. Cette dynamique contribue à valoriser le sport comme un vecteur de lien social, d'inspiration et d'engagement, tout en participant à une transition écologique et sociale fondée sur l'inclusion, le partage et l'accessibilité.

TROISIÈME LAURIER AU LABEL VILLE ACTIVE ET SPORTIVE.....

En 2025, la Ville de Talence a obtenu le troisième laurier du label national « Ville Active & Sportive », récompensant son engagement en faveur du sport, de la santé et de l'inclusion. Cette distinction souligne la cohérence de sa politique sportive avec les enjeux de transition écologique et sociale, en favorisant un accès élargi à la pratique pour toutes et tous.



À travers des équipements durables et accessibles (stades rénovés, skatepark, pump track, stations sport-santé) et des dispositifs adaptés comme le sport sur ordonnance, l'activité physique adaptée ou le programme Anim&Vous, la Ville agit concrètement pour réduire les inégalités et promouvoir le bien-être. Le soutien au tissu associatif et l'accueil de grands événements sportifs renforcent également le lien social et l'attractivité du territoire.

Ces actions illustrent l'ambition de Talence : faire du sport un levier de santé, d'inclusion et de transition.



TALENCE, TERRE D'ACCUEIL DE GRANDES MANIFESTATIONS SPORTIVES

La Ville contribue activement à faire vivre le sport sur son territoire en s'engageant comme partenaire de nombreuses manifestations d'envergure, telles que le Run for Planet, le Décastar ou encore le Championnat de France Élite. Ce dernier, en particulier, constitue un événement sportif majeur à l'échelle nationale : il rassemble les meilleurs athlètes français, bénéficie d'une forte couverture médiatique et renforce l'attractivité ainsi que le rayonnement de la ville. L'accueil d'une telle compétition, en 2025, a mobilisé largement les infrastructures municipales et les agents de la Ville, les associations, les bénévoles et les acteurs économiques, générant des retombées positives pour le territoire.

Au-delà de son importance sportive, cet engagement s'inscrit pleinement dans une dynamique de transition écologique et sociale. À travers des événements comme le Run for Planet, Talence accompagne à la sensibilisation aux enjeux environnementaux et encourage des pratiques plus responsables. Le Décastar, compétition internationale emblématique de la ville, permet quant à lui de valoriser durablement le territoire en attirant un public diversifié et en favorisant les échanges culturels et sportifs, tout en s'appuyant sur un tissu local fortement mobilisé. Par ailleurs, ces manifestations favorisent l'inclusion et la cohésion sociale en rendant le sport de haut niveau accessible à tous, en créant des temps forts de partage et en inspirant les jeunes générations. Ainsi, Talence fait du sport un véritable levier de transformation, au service d'un territoire plus durable, solidaire et dynamique.



LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2025, la Ville a de nouveau participé à la Bordeaux Métro Rugby Cup, une compétition de rugby touché réservée aux agents des communes de la métropole. Cette édition a été marquée par une participation record, avec la formation de deux équipes réunissant 18 agents, dont l'une a réussi à se qualifier pour les phases finales. Celles-ci ont toutefois dû être annulées en raison de conditions météorologiques défavorables.

RENDRE LA CULTURE ACCESSIBLE À TOUTES ET À TOUS ET SANS CONDITION

La culture joue dans nos sociétés un rôle majeur, elle nous donne des repères pour comprendre le monde, vivre ensemble et transmettre des connaissances. Ainsi, elle accompagne les transitions écologiques et sociales en sensibilisant aux enjeux environnementaux, en encourageant de nouveaux imaginaires et en renforçant la cohésion entre les habitants. En garantissant notamment un accès élargi aux pratiques, aux œuvres et aux équipements culturels pour tous, elle contribue à l'égalité des chances et crée des espaces de rencontre.

1. Aller vers les publics les plus éloignés de la culture

L'accès à la culture ne va pas de soi pour tous les habitants. Certains publics — qu'ils soient éloignés géographiquement, socialement ou en situation de fragilité — ont besoin de démarches volontaristes et de dispositifs sur mesure pour franchir le seuil d'un lieu culturel. À Talence, la Ville s'engage à aller à la rencontre de ces publics, en construisant des partenariats et des actions ciblées qui replacent la culture au cœur des quartiers et des parcours de vie.

CONTRAT TERRITOIRE LECTURE

Le Contrat territoire lecture (CTL) porté par la DRAC Nouvelle-Aquitaine s'inscrit dans une convention pluriannuelle de trois ans, cofinancée par l'État, visant à structurer et développer les actions en faveur de la lecture publique. À Talence, ce dispositif se concentre notamment sur les quartiers prioritaires de la ville, avec un ancrage fort autour de la médiathèque de Thouars. L'objectif est de favoriser l'accès à la lecture pour tous, en particulier pour les publics les plus éloignés, à travers des actions ciblées et adaptées.

En 2025, une étape importante a été franchie avec l'inauguration d'un fonds « Facile à Lire » (FAL) au sein de la médiathèque de Thouars. Ce fonds propose des ouvrages très visuels ou rédigés avec des structures de phrases simples, afin de rendre la lecture accessible à un public plus large. Il est valorisé par un mobilier spécifique, conçu dans le cadre d'un chantier jeunes, renforçant ainsi la dimension participative et locale du projet.

Par ailleurs, un projet structurant autour du langage est mis en place sur trois ans auprès d'enfants scolarisés en maternelle, au sein d'une école située en quartier prioritaire. Ce dispositif repose sur des temps de lecture en demi-groupes, favorisant une approche individualisée et un travail approfondi autour du livre en tant qu'objet culturel. En 2025, ce projet a évolué avec un changement d'établissement, passant de l'école Ravel à l'école Michelet, tout en conservant ses objectifs pédagogiques.

Enfin, le CTL fonctionne selon un principe de pilotage tournant entre les collectivités partenaires. Chaque ville est ainsi amenée à présenter ses actions, tout en contribuant à la construction de projets communs à l'échelle du territoire. Cette dynamique collaborative permet de mutualiser les expériences et de renforcer l'impact des politiques de lecture publique.



UN PARTENARIAT AVEC LA CLINIQUE BÉTHANIE.....



Les médiathèques de la Ville ont développé un partenariat étroit avec la Clinique Béthanie autour du dispositif « accueil des lecteurs qui cheminent ». Ce programme s'adresse à des adolescents âgés de 12 à 17 ans, en situation de rupture sociale, accompagnés par des infirmières. L'enjeu principal est d'abord de favoriser la sortie du cadre de soin et de permettre une première appropriation d'un lieu culturel, en les accueillant au sein de la médiathèque Castagnéra dans un environnement rassurant et adapté.

Chaque séance, organisée tous les jeudis hors vacances scolaires, repose sur un accompagnement attentif par un bibliothécaire, qui propose une sélection d'ouvrages pensée pour susciter l'intérêt et faciliter l'entrée dans la lecture. Au-delà de l'accès aux livres, un important travail relationnel est mené afin de recréer du lien social, d'encourager les échanges et de redonner confiance aux jeunes participants. L'objectif est progressivement de les amener à explorer les différents espaces de la médiathèque et à interagir avec l'ensemble du personnel, favorisant ainsi une forme de réintégration dans un cadre collectif.

Jusqu'à présent, le dispositif a accueilli uniquement des jeunes filles, avec des groupes pouvant aller jusqu'à huit participantes. Cette initiative illustre pleinement le rôle social des médiathèques, en tant que lieux d'inclusion, de médiation culturelle et de reconstruction du lien avec les autres et avec la lecture.

2. Une culture inclusive, adaptée à chacun

L'inclusion culturelle passe aussi par la capacité à adapter les pratiques artistiques aux besoins spécifiques de chacun. Qu'il s'agisse d'enfants en situation de handicap, de personnes aux capacités différentes ou de publics nécessitant un encadrement particulier, la Ville de Talence s'engage à ce que chaque habitant puisse accéder à une expérience artistique de qualité, dans un cadre sécurisant et bienveillant. Cette approche implique de former les équipes, de repenser les espaces et les méthodes pédagogiques, et de placer l'humain au cœur de la démarche culturelle.



FMAIR : UN COURS INCLUSIF A L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE TALENCE

En 2024-2025, l'École de musique et de danse de Talence a initié la création d'un cours de FMAIR destiné aux enfants en situation de handicap, avec une mise en place effective en septembre 2025. Cette initiative répond à un besoin éducatif spécifique, en allouant un volume horaire dédié sur l'emploi du temps des coordinatrices, afin d'adapter l'enseignement musical aux capacités et aux besoins de chaque enfant. Le cours, d'1h45 par semaine, se déroule au cas par cas, parfois en très petit groupe, pour garantir la concentration et l'attention des élèves, actuellement au nombre de cinq, avec un sixième prévu pour 2026.

Cette expérimentation a nécessité un travail d'exemplarité et la création d'une véritable dynamique d'équipe, car elle implique de repenser le cadre pédagogique et l'organisation interne pour accueillir des enfants aux besoins particuliers. Une projection interne du dispositif est réalisée pour préparer son développement futur dans les nouveaux locaux du Château des Arts, permettant de donner une visibilité positive sur l'accessibilité et l'inclusion, même si les infrastructures ne sont pas encore totalement adaptées. Ce cours illustre l'engagement de la Ville pour une politique culturelle et éducative inclusive, tout en renforçant la sensibilisation au handicap et à l'accessibilité dans les structures municipales.

ATELIER D'EXPLORATION DANSÉE : INCLUSION ET DANSE POUR TOUS.....



Depuis 2022, l'École de musique et de danse de Talence propose un atelier d'exploration dansée destiné aux enfants et adolescents en situation de handicap, porté par une professeure formée à la Handidanse. Ce cours permet aux élèves qui ne peuvent pas suivre les cours traditionnels d'accéder à la pratique de la danse dans un cadre adapté, redonnant ainsi une place et un accès égal aux mêmes services que les autres enfants.

Le dispositif a progressivement évolué : en 2022-2023, quatre élèves ont participé, puis quatre en 2023-2024, six en 2024-2025, et cinq sont inscrits pour 2025-2026. Chaque séance dure une heure par semaine et est encadrée par deux enseignants, garantissant un suivi personnalisé et sécurisant pour les participants. Depuis la fin de l'année 2023, les enfants ont également l'opportunité de

présenter un spectacle de fin d'année, valorisant leur travail et renforçant leur confiance en eux. Cet atelier illustre la volonté de l'École de créer une culture de l'inclusivité, en adaptant les pratiques artistiques aux besoins spécifiques de chacun, tout en offrant aux enfants en situation de handicap une expérience artistique complète et partagée avec leurs pairs.

3. Éduquer et sensibiliser par la culture dès le plus jeune âge

La rencontre avec la culture et les arts dès l'enfance est un puissant levier d'émancipation, de cohésion sociale et de développement personnel. En s'appuyant sur des parcours éducatifs ambitieux, des collaborations étroites avec les établissements scolaires et des artistes engagés, la Ville fait de l'éducation artistique et culturelle un axe structurant de sa politique. Ces expériences, vécues collectivement, contribuent à former des citoyens sensibles, curieux et ouverts au monde.



PEAC À TALENCE : HIP-HOP ET INCLUSION AU SERVICE DE LA TRANSITION SOCIALE

Le Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) illustre parfaitement l'articulation entre engagement culturel et transition sociale et écologique sur le territoire. En 2025, le projet Hi-Fu-Mi, porté par la C^{ie} Révolution, a mobilisé six classes élémentaires (environ 150 enfants) des écoles Camus, Lasserre et Michelet. Ce projet, centré sur le hip-hop et les jeux d'enfants dans les cours d'école, a permis aux élèves de vivre une expérience artistique complète autour des « checks » dansés, avec plusieurs séances par classe et un accompagnement spécifique pour les enseignants.

Les ateliers ont été conçus pour favoriser la participation active et le plaisir du mouvement, sans distinction de genre, contribuant ainsi aux Objectifs de Développement Durable liés à l'égalité et à l'inclusion. Le parcours a été organisé entre janvier et avril 2025, avec six ateliers d'1h15 par classe et trois heures d'accompagnement pour les enseignants, permettant à ces derniers de bénéficier d'une formation et d'échanges approfondis avec la compagnie avant les interventions. Le travail a généré des impacts forts, certains enseignants observant des changements positifs dans le comportement des élèves, traduisant l'effet social et éducatif du projet.

Le parcours se prolonge dans le temps et l'espace avec la valorisation des pratiques : l'exposition « Vos enfants ont du talent » a permis de présenter photographies et vidéos issues des ateliers, et le spectacle final a eu lieu les 17 et 18 avril 2025. Ce PEAC, par son approche collaborative, inclusive et expérientielle, démontre comment la Ville utilise la culture et l'éducation artistique pour renforcer la cohésion sociale, l'égalité et le développement durable auprès des jeunes générations.



COMITÉ DE LECTURE DES MÉDIATHÈQUES



Le comité de lecture constitue une action emblématique du réseau des médiathèques de Talence, illustrant pleinement son engagement en faveur de la lecture publique et de l'éducation culturelle. Ce dispositif est construit en étroite collaboration avec les enseignants, qui participent à la sélection des ouvrages proposés aux classes. Chaque année, jusqu'à 30 classes de maternelle et d'élémentaire peuvent s'inscrire, comme ce fut le cas pour l'année scolaire 2024-2025. Les livres, acquis par les médiathèques, sont ensuite confiés aux classes participantes, avec pour objectif de circuler au sein des familles et de prolonger la lecture au-delà du cadre scolaire.

Ce projet repose également sur une dimension créative, puisque les élèves sont invités à réaliser un « objet à lire », favorisant une appropriation active du livre et de ses contenus. L'ensemble des productions donne lieu à une exposition organisée en juin au sein des médiathèques, en présence des classes participantes, avec une inauguration officielle par M. le Maire. Cette valorisation publique renforce l'implication des enfants et des équipes pédagogiques tout en mettant en lumière la richesse du travail mené.

Inscrit dans la dynamique du réseau des médiathèques de Talence — composé de trois structures complémentaires proposant une offre culturelle riche et accessible à tous — ce comité de lecture s'intègre dans une programmation plus large d'actions éducatives et culturelles menées tout au long de l'année. Il contribue ainsi à faire des médiathèques de véritables lieux de vie, de transmission et de partage, au croisement des politiques éducatives, culturelles et sociales du territoire.

EPURRS : DANSE ET ENERGIE PARTAGÉE AU MICRO-LYCÉE VICTOR LOUIS

Le service culturel de Talence collabore activement avec des structures éducatives locales, comme le Micro-Lycée Victor Louis, pour favoriser l'accès à la culture des jeunes. Ce partenariat est rendu possible grâce à la présence d'une référente au Micro-Lycée qui reçoit la programmation. Les lycéens peuvent participer à ces événements au cours de la journée, sans perturber leur emploi du temps, et découvrir des pratiques artistiques innovantes dans un cadre inclusif et stimulant.

En 2025, la participation au spectacle EPURRS en est un bel exemple : les lycéens ont assisté en nombre à ce spectacle porté par Wilfried Blé (Wolf) et Alexandre Moreau (Cyborg), autour du Krump, dont l'acronyme signifie Kingdom radically uplifted mighty praise, soit « Éloge puissant d'un royaume radicalement soulevé ». Le duo met l'accent sur l'engagement et l'énergie partagée, transformant la danse en un mouvement ludique, libérateur et intense, où les encouragements circulent de corps à corps. L'expérience a eu un impact fort sur les élèves, à la fois sur le plan culturel et émotionnel.



4. Faire vivre et partager la culture sur le territoire

La culture se construit et se diffuse à travers des expériences collectives, des moments d'émotion et de partage qui rassemblent les habitants. La tenue de manifestations culturelles ouvertes à tous permet de faire vivre au plus grand nombre des expériences artistiques fortes, de créer des temps fédérateurs et de renforcer le sentiment d'appartenance au territoire. À Talence, la Ville s'attache à soutenir des événements qui mêlent création, engagement citoyen et ancrage local, faisant de la culture un levier concret de transition écologique et sociale.



EN PLEIN ARTS 2025 : ARTS, NATURE ET ENGAGEMENT COLLECTIF

La 10^e édition du festival En Plein Arts, organisée par le service culturel, s'est tenue en juin 2025 aux abords du Dôme et dans le bois de Thouars, proposant une manifestation artistique ouverte et gratuite pour les familles.

La programmation a mêlé animations tout au long de la journée, ateliers créatifs nature, lectures et spectacles vivants, permettant à tous les publics de vivre des expériences artistiques variées dans un cadre convivial et en pleine nature.

Portée avec de nombreux partenaires — le Dôme, Mix Cité, les médiathèques, la Maison du développement durable, Frédéric Sévène et les animateurs sociaux — cette manifestation valorise également l'environnement local. Des bénévoles, dont des adolescents impliqués chaque année, ont contribué à l'accueil et au bon déroulement des activités tout en veillant au respect des consignes de tri et à la préservation du site, notamment dans la gestion des déchets.

En combinant art, territoire et engagement citoyen, En Plein Arts illustre la manière dont Talence fait de la culture un levier de transition écologique et sociale, favorisant la participation collective, la sensibilisation aux pratiques durables et le renforcement du lien entre habitants, institutions et associations.

SEMAINE DE L'ÉGALITÉ 2025 : CULTURE ET SENSIBILISATION AU SERVICE DU LIEN SOCIAL

En 2025, le service culturel de la Ville a participé activement à la Semaine de l'égalité, en partenariat avec le Dôme. La thématique de l'année a été définie à partir d'un spectacle présenté au Dôme, permettant de développer des actions de sensibilisation autour de sujets sociaux et éducatifs. La médiation assurée par le Dôme a permis d'approfondir ces enjeux et d'accompagner le public dans la réflexion.

Le spectacle choisi était La Revanche de Godzilla, proposé par une compagnie de Nouvelle-Aquitaine, abordant des questions telles que la grossophobie, l'estime de soi et le rapport au corps. Présenté le vendredi 21 novembre 2025, il a été accessible librement et sans billetterie, renforçant l'inclusivité et la participation de tous les publics. Par ce type d'initiative, le service culture contribue à faire de la culture un levier de sensibilisation et de cohésion sociale, en mettant l'art au service de valeurs citoyennes et d'une approche inclusive et éducative.



MOIS FRANÇOIS MAURIAC : VALORISATION DU PATRIMOINE LITTÉRAIRE

À l'occasion du centenaire du livre « Le Désert de l'amour », la Ville a rendu hommage à François Mauriac à travers une programmation culturelle riche tout au long du mois de novembre. Écrivain majeur du XX^e siècle et prix Nobel de littérature, Mauriac entretient un lien étroit avec la commune, notamment à travers le Château des Arts, lieu emblématique de son histoire personnelle et littéraire. Conférences,

projection, fresque participative et balades littéraires invitent le public à redécouvrir son œuvre sous des formes variées. Le point d'orgue de cet hommage s'est tenu le 29 novembre avec une journée festive mêlant création contemporaine et reconstitution historique. Ce mois spécial s'est inscrit également dans un partenariat avec le Centre François Mauriac de Malagar, renforçant le dialogue entre les lieux marquants de la vie de l'auteur. À travers cet événement, Talence célèbre à la fois son patrimoine littéraire et sa volonté de faire vivre la culture.



ITINÉRAIRE DANS LA PEAU D'UN ARTISTE

Grâce au financement du département de la Gironde, un projet musical, au sein du tiers-lieu La Re-sources, a été mis en place avec un groupe de 12 jeunes, principalement issus du quartier QPV, accompagné par une médiatrice sociale et deux intervenants. Les jeunes ont travaillé avec un artiste originaire de Lormont, Jam High Recordz, en utilisant la musique comme un véritable outil d'insertion professionnelle.

L'atelier portait sur l'écriture et la composition musicale, avec un focus sur le rap, mais en mettant l'accent sur les paroles et les émotions, plutôt que sur l'agression ou la violence. Les participants ont été invités à exprimer leurs ressentis et expériences personnelles et à les transformer en textes musicaux, permettant ainsi de mettre en avant leurs compétences et leurs talents. Le projet a aussi valorisé la complémentarité du groupe, encourageant la coopération sans jugement ni critique, et visant à montrer que les méthodes et la discipline utilisées pouvaient se transposer dans leur vie quotidienne.

Le travail du groupe a été présenté lors du repas de quartier de juin 2025, offrant aux participants une expérience concrète de performance collective et de valorisation de leur travail. L'impact du projet a été durable : l'un des jeunes est resté en contact régulier avec l'artiste et continue de collaborer ponctuellement avec lui, témoignant de l'influence positive et de la portée professionnelle de cette initiative.



FOCUS

Entre 2024 et 2025, le nombre d'animations proposées au sein du réseau des médiathèques connaît une augmentation de plus de 40 %. Dans le même temps, la fréquentation totale enregistre une légère baisse, passant de 4 505 à 4 092 participants. Cet indicateur met en évidence un double phénomène. D'une part, la Ville a renforcé son offre d'animations, traduisant une volonté d'intensifier la programmation culturelle et d'élargir les propositions à destination des publics. D'autre part, la baisse de la fréquentation globale suggère une dilution de la participation moyenne par animation ou un ajustement encore en cours entre l'offre proposée et les attentes des usagers.

Les animations au sein des médiathèques jouent un rôle central dans l'accès à la culture, la médiation des savoirs et le lien social sur le territoire. Leur développement nécessite une forte mobilisation des équipes, tant pour la conception que pour l'organisation, la communication et l'accueil du public. Il apparaît donc essentiel de suivre conjointement le volume d'animations et leur fréquentation afin d'ajuster la programmation, d'optimiser l'impact des actions proposées et de garantir une adéquation entre les moyens engagés et les résultats en termes de participation.

AXE 3



RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ

Dans le cadre de la transition écologique et sociale, renforcer la cohésion sociale et la solidarité est essentiel pour relever les défis environnementaux, économiques et sociétaux actuels. Cette transition entraîne des changements significatifs dans nos modes de vie, qui peuvent générer des inégalités si elles ne sont pas accompagnées de mesures inclusives.

La cohésion sociale permet à chacun de participer activement à cette transition, indépendamment de sa situation socio-économique. Elle favorise un accès équitable au logement et encourage la mixité sociale, des conditions indispensables à une transition réussie. La solidarité, quant à elle, soutient l'entraide et l'innovation sociale, favorisant des solutions locales adaptées à tous et protégeant les populations vulnérables face aux mutations économiques et environnementales. Les collectivités locales jouent un rôle central en soutenant des initiatives de solidarité et de développement durable.

Talence, en tant qu'acteur de proximité, contribue au renforcement du lien social et à la mise en œuvre des politiques publiques. La Ville veille à l'épanouissement de ses habitants en adaptant ses services, en accompagnant les plus fragiles et en garantissant un cadre de vie de qualité, avec un accent particulier sur la prévention, l'éducation et les initiatives économiques durables. Ces actions forment les bases d'une ville inclusive, solidaire et résiliente, capable de relever collectivement les enjeux de la transition écologique et sociale.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde



Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable



Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges



les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir



Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable



Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable

ACCOMPAGNER À TOUS LES ÂGES DE LA VIE

Accompagner les habitants tout au long de leur vie est un principe fondamental d'une politique de transition écologique et sociale. Favoriser le bien-être, l'inclusion et le développement de chacun, à chaque âge, contribue à réduire les inégalités et à renforcer la cohésion sociale. Cet accompagnement ne se limite pas à des services spécifiques : il s'agit d'adopter une vision globale qui intègre la santé, l'éducation, la culture, les loisirs et la participation citoyenne. La Ville de Talence illustre cette démarche en mettant en place des dispositifs adaptés à toutes les étapes de la vie, offrant ainsi un cadre où l'épanouissement individuel s'articule avec le respect de l'environnement et le vivre-ensemble.



1. Favoriser l'éveil et le bien-être des tout-petits

Dans une perspective de transition écologique et sociale, investir dans la petite enfance constitue un levier structurant et de long terme. Favoriser l'éveil et le bien-être des tout-petits, c'est agir en amont des inégalités sociales, soutenir le développement global des individus et poser les bases d'une société plus inclusive et résiliente. En effet, les premières années de la vie sont déterminantes pour l'acquisition des compétences cognitives, sociales et émotionnelles, mais aussi pour la construction du

rapport à l'environnement, aux autres et aux ressources. Une politique éducative attentive aux besoins fondamentaux de l'enfant participe ainsi à une logique de prévention, de justice sociale et de développement durable, en favorisant l'autonomie, la coopération et le respect des rythmes naturels.

À Talence, le service Petite enfance du CCAS, connu sous le nom de Maison de la petite enfance, propose une offre complète pour soutenir les familles et les enfants : accueils collectifs en crèche, accueils familiaux avec assistantes maternelles, relais parents-enfants et espaces de rencontre et d'échange. Ces dispositifs favorisent le développement global des enfants, garantissent l'accès à la santé, aux activités culturelles et de loisirs et accompagnent les parents dans leur rôle éducatif. Ce service intégré contribue ainsi à préparer les enfants à évoluer dans un environnement respectueux et inclusif dès leurs premières années.

L'OBSERVATOIRE DE LA PETITE ENFANCE.....



Relancé en 2024, l'Observatoire de la petite enfance rassemble les acteurs du territoire afin d'analyser les besoins des enfants de 0 à 3 ans et de leurs familles, de partager les constats et de mettre en œuvre des actions concrètes.

Il s'articule autour de trois groupes :

- Le groupe « **Accueil de l'enfant et besoins des familles** » se consacre à l'évolution des pratiques professionnelles et à l'adaptation de l'offre d'accueil aux besoins des familles. Il travaille notamment à l'amélioration de l'accueil

occasionnel. Dans ce cadre, et au titre de la mise en œuvre de la fiche action « accueil de l'enfant en situation de handicap », le CCAS de Talence a engagé en 2025 une démarche de sensibilisation auprès de l'ensemble des agents des crèches municipales et associatives qui ont souhaité participer. Celle-ci s'est traduite par l'organisation de sessions de deux heures dans chaque structure, complétées par une journée ou une demi-journée d'observation sur le terrain menée par l'équipe de Récréamix. Cette action vise à renforcer les compétences des professionnels, améliorer la qualité de l'accompagnement et promouvoir une culture commune de l'inclusion. Elle s'accompagne de la désignation d'une ou de deux ambassadrices handicap dans chaque crèche, afin d'inscrire cette dynamique dans la durée et de favoriser le partage de bonnes pratiques.

- **Le groupe « Métiers de la petite enfance »** s'intéresse aux conditions de travail et à l'attractivité des métiers. Il a mené une enquête auprès des équipes, engagé l'acquisition de matériel ergonomique, mis en place un groupe d'entraide pour les agents en Validation des acquis de l'expérience (éducateur de jeunes enfants / auxiliaire de puériculture) et élaboré un répertoire des compétences transversales mobilisables selon les besoins.
- **Le groupe « Partenariat »** vise à renforcer la coopération entre les crèches, les écoles et les structures de loisirs. Il facilite les mises en relation, développe les passerelles crèche-école et crèche-centre de loisirs et organise des réunions d'équipe éducative associant directrices de crèches, psychologues de crèche et psychologues scolaires pour les enfants ayant des besoins spécifiques.

PRIORISER L'ACCUEIL DES FAMILLES EN SITUATION COMPLEXE POUR LE BIEN-ÊTRE DES TOUT-PETITS

Favoriser l'éveil et le bien-être des tout-petits, c'est aussi agir directement en soutien des familles confrontées à des situations complexes. Le service Petite enfance du CCAS adapte ses priorités d'accueil pour répondre aux besoins spécifiques de ces familles : les familles monoparentales, celles ayant des jumeaux ou encore les enfants et parents en situation de handicap bénéficient d'une attention particulière dans l'attribution des places en crèche. Cette démarche permet non seulement de garantir un accès équitable aux services de garde et d'accompagnement, mais contribue également à réduire les contraintes et les inégalités sociales, offrant aux enfants un environnement stable et épanouissant tout en soutenant la parentalité dans des contextes plus exigeants.



2. Offrir un cadre scolaire et périscolaire épanouissant

L'école et les temps périscolaires jouent un rôle central dans la formation de citoyens capables de comprendre leur environnement, de coopérer et de s'y adapter. Offrir un cadre éducatif épanouissant implique de dépasser la seule transmission des savoirs pour créer des conditions favorables au bien-être, à l'engagement et à la participation des enfants. Cela contribue à réduire les inégalités, à renforcer le lien social et à encourager des comportements responsables, en cohérence avec les enjeux de durabilité.

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE 2025-2028 – PLAN MERCREDI.....

Le Projet éducatif de territoire (PEDT) vise à organiser une politique éducative cohérente à l'échelle d'un territoire en articulant les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. Il permet de coordonner les différents acteurs éducatifs (collectivités, Éducation nationale, associations, familles) autour d'objectifs communs. Son objectif est également de garantir l'égalité d'accès à des activités éducatives de qualité pour tous les enfants. Le PEDT contribue à améliorer la qualité des temps périscolaires en les reconnaissant comme de véritables temps éducatifs. Enfin, il adapte l'offre éducative aux besoins spécifiques du territoire et des publics. En 2025, la Ville a adopté la quatrième édition de son PEDT, fruit d'un travail collectif mené avec l'ensemble de la communauté éducative. Ce document-cadre structure l'offre périscolaire autour de quatre axes prioritaires : la cohérence éducative entre les différents temps de l'enfant, l'accueil de tous les publics, la mise en valeur des richesses du territoire et le développement d'activités éducatives de qualité.

Concrètement, près de 978 places sont disponibles dans les centres de loisirs municipaux et associatifs, accessibles à tous les enfants sans sectorisation et avec une tarification basée sur le quotient familial. Les heures d'encadrement déclarées à la CAF ont progressé de 15 % en périscolaire et de 48 % en extrascolaire entre 2022 et 2024, témoignant d'une fréquentation en forte hausse. Pour accompagner cette dynamique et répondre aux besoins croissants des familles, la Ville a recruté en janvier 2025 une chargée de mission Inclusion enfance, éducatrice spécialisée chargée d'accompagner l'accueil des enfants à besoins spécifiques dans l'ensemble des structures.



DISPOSITIF CHAM À L'ÉCOLE JULES MICHELET

Depuis 2018, la ville s'engage activement pour offrir un cadre scolaire épanouissant à ses élèves à travers le dispositif des CHAM (Classes à horaires aménagés musique). Implanté à l'école élémentaire Jules Michelet, ce projet pédagogique bénéficie à 45 élèves du CE1 au CM2, leur permettant de conjuguer leur formation générale avec un apprentissage spécifique de la musique, incluant le chant, l'instrument et

l'orchestre. En complément, un musicien intervient depuis quatre ans dans les écoles maternelles du quartier, à raison de plusieurs heures par semaine, afin de préparer les enfants à intégrer les classes CHAM et de proposer également un accompagnement au sein de la classe ULIS, favorisant ainsi l'inclusion et la diversité des parcours scolaires.



L'ENFANT DANS SA VILLE

En mai 2025, la Ville de Talence a organisé la deuxième édition « L'enfant dans sa ville », une semaine de l'enfance qui a mis en lumière le thème de l'art en mouvement à travers une programmation très riche et participative. Du 12 au 17 mai, services municipaux, partenaires associatifs et institutionnels ont proposé des temps forts dans les écoles et au parc Peixotto, mêlant ateliers artistiques, rencontres, spectacles, lectures, concerts et expositions, afin de permettre aux enfants et aux familles de vivre l'art de manière créative et conviviale. Parmi les activités :

des flash mob dans les établissements scolaires, des chasses au trésor autour de l'art, des ateliers de création, ainsi que des rencontres interprofessionnelles et un forum de l'emploi qui ont rassemblé divers publics autour de questions éducatives, culturelles et sociales. Ces temps forts ont favorisé le lien entre générations, renforcé l'engagement des partenaires locaux et souligné l'importance de l'expression artistique dans la vie des enfants talençais.

DES SÉANCES D'ÉVEIL CORPOREL POUR LES MATERNELLES

Dans le cadre du périscolaire, la Ville propose des ateliers de motricité destinés aux élèves de maternelle, visant à favoriser l'apprentissage et la découverte de leur corps à travers des parcours ludiques et adaptés à chaque âge. Ces ateliers se déroulent une heure chaque lundi et mardi, tout au long de l'année scolaire hors vacances, et s'organisent en cinq cycles répartis sur 10 écoles. Cette initiative contribue au développement psychomoteur des enfants tout en leur offrant des moments d'activité physique encadrée et sécurisée.

3. Accompagner et mobiliser la jeunesse

Accompagner la jeunesse dans une démarche de transition écologique et sociale constitue un levier essentiel pour préparer l'avenir du territoire. En donnant aux jeunes les moyens de s'engager, de se former et de comprendre les enjeux contemporains, la collectivité favorise l'émergence de citoyens responsables, capables d'agir concrètement pour une société plus durable et solidaire. L'accès à des dispositifs éducatifs et à des expériences de terrain permet ainsi de renforcer leur autonomie, leur esprit critique et leur capacité d'action.

Dans cette perspective, la Ville s'appuie sur des actions complémentaires qui allient formation, engagement et transmission. Qu'il s'agisse de soutenir l'accès au BAFA pour encourager l'implication dans la vie locale ou de porter des projets de mémoire favorisant la réflexion citoyenne et les valeurs humanistes, ces initiatives participent à construire une jeunesse consciente, engagée et actrice des transitions à l'œuvre.

LA VILLE SOUTIENT L'ACCÈS AU BAFA.....

La Ville valorise le BAFA comme un dispositif accessible dès 16 ans, permettant aux jeunes de s'engager dans l'encadrement d'enfants et d'adolescents, que ce soit en centres de loisirs, sur les temps périscolaires ou pendant les vacances. Cette formation, dispensée par des organismes agréés et à réaliser en moins de 30 mois, s'articule en trois étapes complémentaires : une formation générale pour acquérir les bases de l'animation, un stage pratique en situation réelle, puis un approfondissement ou une qualification pour développer et spécialiser ses compétences.



Dans cette dynamique de soutien à la jeunesse et à l'engagement local, la Ville facilite l'accès à cette formation en proposant des sessions en externat à Talence en 2025, avec un tarif préférentiel pour ses habitants, afin de favoriser l'insertion, l'autonomie et la montée en compétences des jeunes du territoire.

En 2025, deux formations ont été proposées : une en avril et une en octobre/novembre. En tout, 50 jeunes ont pu bénéficier de cette aide.

DEVOIR DE MÉMOIRE ET JEUNESSE À TALENCE

La Ville conduit depuis 2024 un travail de mémoire structurant à destination de la jeunesse, articulé autour d'un parcours pédagogique et culturel ambitieux. Point de départ de cette démarche, une semaine de commémoration organisée en janvier 2024, en collaboration avec les services culture et patrimoine. Elle proposait expositions, projections-débats et spectacles afin de sensibiliser largement le public et les jeunes aux enjeux de la mémoire de la Shoah. Ce programme s'est prolongé par un accompagnement approfondi des jeunes, mêlant recherches historiques, rencontres et ateliers, avant un voyage à Auschwitz-Birkenau en février 2025.

Cette expérience, particulièrement marquante, a constitué un moment très fort en émotion pour les participants, qui en ont tiré une réflexion personnelle et collective approfondie. À leur retour, les jeunes ont réalisé un documentaire retraçant leur visite et leur cheminement, contribuant ainsi à la transmission de cette mémoire. Dans une logique de valorisation et de restitution, la Ville a poursuivi cette dynamique avec une exposition présentée en janvier 2026, mettant en lumière leurs témoignages et leurs regards, et affirmant son engagement en faveur de la transmission intergénérationnelle et des valeurs citoyennes.



FOCUS

Entre 2024 et 2025, le nombre de jeunes accompagnés, renseignés et accueillis au sein d'Info Jeunes connaît une augmentation significative de plus de 70 %. Cet indicateur appelle plusieurs interprétations. Cette hausse traduit une meilleure visibilité du dispositif et une efficacité accrue des actions de communication, notamment sur les réseaux sociaux, menées par la Ville. De plus, cette évolution est liée à un élargissement de l'offre de services et à une diversification des modalités d'accueil (actions hors les murs, interventions partenariales, événements), permettant de toucher un public plus large. Elle souligne en tout cas le rôle structurant de ce service dans l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie (emploi, formation, logement, santé, mobilité).

Elle reflète également une augmentation des besoins, notamment dans des contextes marqués par des difficultés d'insertion, d'orientation ou d'accès aux droits, ce qui positionne Info Jeunes comme un point d'appui essentiel pour ce public.

Une telle progression implique nécessairement une mobilisation accrue des services municipaux, tant en termes de ressources humaines que d'organisation, afin de maintenir la qualité de l'accueil et du suivi. Il apparaît donc essentiel de suivre cet indicateur dans la durée pour s'assurer de la soutenabilité de cette dynamique et adapter, le cas échéant, les moyens et les orientations de la politique jeunesse de la Ville.

4. Accompagner nos aînés



La transition écologique et sociale doit être inclusive, en particulier pour les aînés, qui, bien que parfois éloignés des enjeux écologiques, possèdent des savoir-faire précieux pour un mode de vie durable. Leur participation renforce la solidarité intergénérationnelle et garantit que les politiques publiques répondent aux besoins de tous, en particulier en matière d'accès aux services, aux nouvelles pratiques et en luttent contre l'exclusion numérique et sociale. À Talence, cette approche se concrétise par le soutien du Centre communal d'action sociale (CCAS) et de l'Espace seniors, visant à améliorer la vie des personnes âgées de la commune.

Le CCAS joue un rôle central dans la mise en œuvre des politiques locales de solidarité en faveur des personnes âgées. À travers ses actions d'accompagnement, il vise à favoriser le maintien de l'autonomie, le bien-être et l'inclusion sociale des seniors de la commune. Cette mission se concrétise notamment au sein des résidences autonomie Résidence Bel Air et Résidence Mon Village, qui constituent des lieux de vie adaptés aux besoins des personnes âgées encore autonomes mais souhaitant bénéficier d'un cadre sécurisé et d'un accompagnement au quotidien. Au-delà du logement, ces résidences proposent un ensemble de services et d'animations favorisant le lien social, la prévention de la perte d'autonomie et l'accès à différents dispositifs d'aide, illustrant ainsi l'engagement du CCAS de Talence en faveur d'un vieillissement digne, actif et accompagné.

SEMAINE DE LA DÉNUTRITION

Le 9 décembre 2025, les résidents de la résidence Bel Air ont pu bénéficier d'un repas gastronomique proposé par le lycée hôtelier de Gascogne. En effet, par le biais de ce partenariat, des étudiants en première année en service et en cuisine sont venus, accompagnés de leurs professeurs, afin de promouvoir le bien manger. Les plats proposés étaient uniquement composés avec des fruits et légumes de saison, fournis par les cuisines centrales de la Ville.



LOCAL SAINT-MALO



Fin 2024, un nouveau lieu dédié aux rencontres et aux échanges a été créé dans le quartier de Thouars afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées. Ce projet, porté par Domofrance en partenariat avec la Ville et le CCAS, vise à favoriser le lien social et les activités collectives pour les seniors du quartier. L'aménagement du local s'est appuyé sur un chantier participatif réunissant des seniors et des jeunes en service civique, encourageant ainsi les échanges intergénérationnels. L'initiative a été récompensée par la palme de l'Initiative Intergénérationnelle par l'association étudiante Générations en 2025

Cette même année, un partenariat s'est créé avec l'École nationale supérieure d'Arts et Métiers : des jeunes étudiants viennent aider des seniors à se servir d'un ordinateur.

L'Espace seniors de Talence propose une offre complète d'activités dédiées au bien-être, à la culture, aux loisirs et à la prévention santé. Des activités physiques adaptées, des ateliers d'expression, des loisirs créatifs ainsi que des rendez-vous culturels sont proposés tout au long de l'année dans différents lieux de la ville pour les seniors. Des permanences connectées et téléphoniques permettent également de favoriser l'accompagnement et le maintien du lien social. L'Espace seniors, c'est aussi une carte senior donnant accès à des avantages auprès des commerçants partenaires et une dynamique participative à travers des projets solidaires. Ce dispositif valorise le partage des savoirs, des compétences et des passions à tous les âges.



DE LA DANSE BROADWAY POUR NOS AÎNÉS

La danse est une activité « multimodale » : elle agit simultanément sur le corps, le cerveau et le lien social. Pour les seniors, elle constitue un levier très efficace de prévention, de maintien de l'autonomie, d'amélioration de la qualité de vie et de stimulation de la mémoire.

Pour la saison 2024/2025, l'Espace seniors a souhaité proposer de nouvelles activités à ses usagers. Un cours de danse Broadway se tient toutes les semaines, les lundis, hors vacances scolaires, de 15h35 à 16h35.

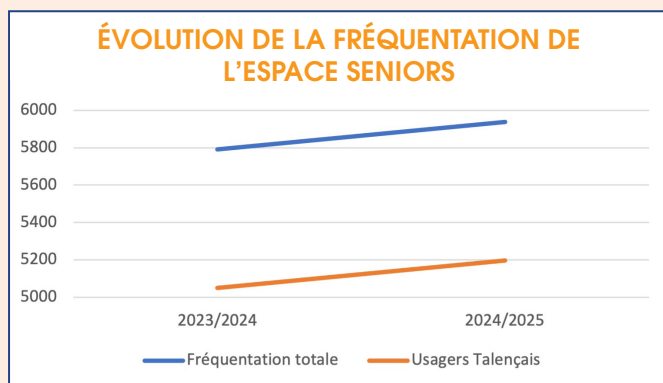
En 2025, huit participantes ont intégré ce nouveau cours.

RENFORCER LES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS

Dans la continuité des actions mises en place les années précédentes, l'Espace seniors continue de mettre en place des animations intergénérationnelles. Ces dernières ont pour objectif de permettre à chacun, quel que soit son âge, de nouer les liens avec les autres générations en se reposant notamment sur la transmission d'expériences et de savoirs. En 2024/2025, les cours de danses intergénérationnelles ont séduit les usagers : douze seniors et treize enfants ont participé au cours de rumba espagnole et huit seniors, une adulte et six adolescents ont pratiqué la danse orientale.



FOCUS



Entre la saison 2023/2024 et la saison 2024/2025, la fréquentation totale, c'est-à-dire à l'ensemble des activités proposées, de l'Espace seniors a augmenté. Cela s'explique notamment par la diversité des actions proposées.

Ces données sont obtenues par le cumul total des fréquentations de toutes les activités, une personne peut donc être comptabilisée deux fois pour deux activités distinctes mais qui nécessitent une organisation différente.

5. Sécurité et prévention de la délinquance

La sécurité constitue une condition fondamentale pour que chaque habitant puisse vivre sereinement et participer pleinement à la vie de la cité. Dans le cadre d'une politique de transition écologique et sociale, elle ne se résume pas à la seule répression des infractions : elle englobe une approche globale et préventive, articulant présence sur le terrain, médiation, accompagnement social et aménagement urbain. Une ville sûre est une ville où chacun ose s'approprier l'espace public, emprunter les mobilités douces, fréquenter les équipements collectifs et s'engager dans la vie associative. À l'inverse, le sentiment d'insécurité fragilise le lien social, renforce les inégalités et freine les dynamiques de participation citoyenne qui sont au cœur de toute transition. Prévenir la délinquance, c'est aussi agir en amont sur les facteurs de vulnérabilité (décrochage scolaire, isolement, précarité,...) en mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire : éducateurs, associations, services municipaux et habitants eux-mêmes. En ce sens, la sécurité et la prévention s'inscrivent pleinement dans une vision solidaire et durable de la ville, où chaque quartier, chaque rue et chaque espace vert devient un lieu de vie partagé, apaisé et respecté par tous.



UNE STRATÉGIE CONSTRUITE SUR UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ ET UNE GOUVERNANCE PARTENARIALE.....

La politique de sécurité et de prévention de la délinquance menée à Talence repose sur une connaissance fine et documentée du territoire. De juillet à décembre 2024, une phase de diagnostic approfondie a été conduite, combinant état des lieux quantitatif et qualitatif de la sécurité et des outils de prévention existants. Les résultats ont été partagés avec l'ensemble des membres du Conseil Local et Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance en séance plénière, instance de gouvernance rassemblant près de 60 partenaires : forces de sécurité intérieure, parquet, préfecture, bailleurs sociaux, prévention spécialisée, opérateurs de transport et établissements scolaires... Sur cette base, la stratégie territoriale a été co-construite entre mars et juillet 2025, avant d'être présentée et validée lors de la séance plénière du CLSPD, présidée par M. Le Maire en présence de Monsieur le Procureur de la République, de Madame la directrice de cabinet adjointe du préfet de la Gironde, ainsi que de la Police nationale et de l'ensemble des partenaires locaux. Cette séance a permis de dresser le bilan des actions menées et de valider collectivement la stratégie municipale pour les quatre prochaines années.

6. Prévention et accès aux soins pour tous

La santé constitue une condition fondamentale pour que chaque habitant puisse vivre pleinement et participer à la vie de la cité. Dans le cadre d'une politique de transition écologique et sociale, elle ne se limite pas à l'accès aux soins : elle implique une approche globale et préventive, combinant sensibilisation, accompagnement, coordination des acteurs et actions de proximité. Une ville en bonne santé est une ville où chacun peut se sentir soutenu, accéder à l'information, bénéficier d'initiatives de prévention et de dispositifs adaptés à ses besoins. Prévenir les risques sanitaires, c'est agir en amont sur les déterminants sociaux et territoriaux de la santé, en mobilisant l'ensemble des partenaires locaux : professionnels de santé, associations, services municipaux et habitants eux-mêmes.



OCTOBRE ROSE

En 2025, le CCAS de Talence a coordonné une action de sensibilisation à l'occasion d'Octobre Rose, visant à informer et mobiliser les habitants sur la prévention et le dépistage du cancer du sein. Les services du CCAS se sont rapprochés de l'ensemble des partenaires actifs sur le territoire pour recenser toutes les initiatives mises en place dans ce cadre. Ces informations ont été synthétisées dans un flyer, diffusé auprès du public afin de centraliser les actions et de faciliter l'accès à l'information. Cette démarche constituait une nouveauté pour 2025, renforçant la visibilité des partenaires locaux et la sensibilisation collective autour de la prévention et de la santé des femmes.

L'ATELIER SANTÉ VILLE

L'atelier santé ville est une action relancée par le service ASOI du CCAS, pour coordonner les actions en faveur de la santé des habitants du Quartier prioritaire de ville (QPV). Après plusieurs rencontres partenariales et des actions de sensibilisation en 2025, une feuille de route 2026 est en cours d'écriture avec pour axe principal la santé mentale. L'objectif est de coordonner les actions sur le territoire, de former les professionnels et de sensibiliser les habitants à cette thématique.

En 2025, cinq rencontres partenariales se sont tenues.

ACTION ACCÈS AUX SOINS

Le CCAS, dans sa mission de prévention, propose des stands d'information et relaie les campagnes nationales. Le service accompagne les administrés pour ouvrir leurs droits à la Sécurité Sociale et accéder concrètement aux soins en proposant une visite au centre d'examen de la CPAM à Bègles.

COLLECTE DE PRODUITS D'HYGIÈNE ET DE BEAUTÉ

En 2025, une action de collecte ouverte aux habitants et aux agents à destination de l'association Féminité Sans Abri a été organisée par le CCAS.



LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2025, la création d'un poste de référent reclassement, chargé également de la gestion des accidents et des maladies professionnelles, constitue une innovation de la part de la Ville. Elle traduit une volonté claire d'améliorer l'accompagnement des agents confrontés à des problématiques de santé ou d'aptitude, en leur offrant un suivi individualisé et des solutions adaptées à leur situation. Ce type de fonction permet de mieux prévenir les risques professionnels, de sécuriser les parcours de retour à l'emploi et de limiter les situations de désinsertion professionnelle. En centralisant ces missions au sein d'un poste dédié, la collectivité gagne en efficacité, en cohérence et en réactivité dans le traitement des dossiers, tout en renforçant sa politique de ressources humaines axée sur le bien-être et la protection de ses agents.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ POUR TOUS ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité est crucial pour réussir une transition écologique et sociale. Une politique inclusive permet l'accès équitable aux ressources, renforçant la cohésion sociale et l'engagement citoyen, tout en favorisant l'innovation et la responsabilité environnementale. Les inégalités freinent cette transition en limitant la participation de tous. En associant justice sociale et protection de l'environnement, les villes construisent un avenir solidaire et résilient.

À Talence, la politique sociale est portée par la Direction « Engagement dans la vie de la Cité » et le CCAS. Ce dernier intervient dans l'aide sociale légale (RSA, aides pour les personnes âgées et handicapées) et propose des aides facultatives (alimentaires, financières, logement d'urgence). Il soutient les personnes vulnérables, gère des résidences autonomie et offre un service à domicile.

1. Construire et promouvoir une ville pour tous

Promouvoir une ville inclusive et accessible à tous constitue un enjeu central de la transition écologique et sociale. Cela suppose de concevoir des aménagements adaptés aux différents besoins, en intégrant pleinement les enjeux de handicap et d'égalité : voirie sans obstacles, transports publics accessibles et espaces verts ouverts à tous. Le développement des mobilités douces et des services de proximité participe également à cette dynamique. Au-delà des aménagements, cette ambition repose sur des actions de sensibilisation des acteurs publics et privés, le renforcement des dispositifs d'accompagnement et la garantie d'un accès équitable à l'emploi, à la culture et aux services. L'aménagement urbain inclusif vise ainsi à réduire les inégalités et à renforcer la cohésion sociale, en assurant une accessibilité universelle dans l'ensemble des espaces de vie.

RÉHABILITATION DE LA PLACE GAUGUIN

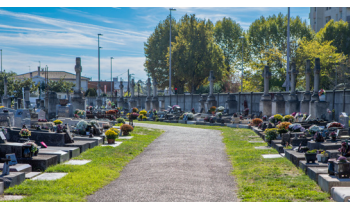
La réhabilitation de la place Gauguin, située dans le quartier de Thouars, s'inscrit dans un vaste projet de renouvellement urbain visant à transformer cette place en un véritable cœur de quartier accessible, ouvert et inclusif. D'une superficie d'environ 3 500 m², cette opération engagée à l'automne 2025 prévoit la suppression des éléments bâtis et des obstacles physiques (notamment certaines structures commerciales) afin de désenclaver la place et améliorer les continuités piétonnes. L'objectif est de favoriser une meilleure lisibilité des circulations, en donnant une place centrale aux mobilités douces et en facilitant l'accès à tous les publics, notamment les personnes à mobilité réduite.

Le projet intègre également une forte dimension environnementale et qualitative : végétalisation importante, désimperméabilisation des sols, création d'îlots de fraîcheur, mais aussi aménagement d'espaces de convivialité et d'aires de jeux pour tous les âges. La requalification s'appuie sur une démarche de concertation avec les habitants, qui a permis d'identifier des attentes fortes en matière de sécurité, d'éclairage, de confort d'usage et d'animation du lieu.

Ainsi, la transformation de la place Gauguin illustre une approche intégrée de l'aménagement urbain, où accessibilité, inclusion sociale, qualité des espaces publics et transition écologique sont pensées conjointement pour faire de cet espace un lieu de vie central, ouvert à tous et adapté aux usages contemporains.



PARCOURS D'ACCESSIBILITÉ AU SEIN DU CIMETIÈRE



Afin de permettre aux personnes en situation d'handicap visuel de se rendre au sein des locaux administratifs du cimetière, un parcours spécifique a été créé en 2025.

La Ville a également poursuivi la mise en accessibilité de nouveaux bâtiments en 2025 avec la Chapelle Haut-Brion, la salle de quartier Malerettes, la salle des éclaireurs, L'Inconnue, la Baraque et Robespierre (Caudérès).

Organiser des événements pour promouvoir l'égalité et lutter contre les discriminations est essentiel pour sensibiliser le public et renforcer la cohésion sociale. Ces initiatives permettent de déconstruire les préjugés, d'encourager le dialogue et de mettre en lumière les difficultés rencontrées par les personnes victimes de discrimination. Elles contribuent à favoriser la prise de conscience collective, à promouvoir des comportements inclusifs, à valoriser la diversité et à rappeler l'importance du respect et de l'égalité des droits pour tous, éléments clés d'une transition écologique et sociale réussie.

SEMAINE EUROPÉENNE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES



En 2025, la Ville s'est une nouvelle fois mobilisée dans le cadre de la Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), organisée du 17 au 21 novembre, en proposant une programmation dédiée au Dôme, en association avec différents services municipaux et les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion. Inscrite dans une dynamique nationale en faveur de l'égalité des chances, cette initiative vise à favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap et à sensibiliser les employeurs.

Plusieurs temps forts ont rythmé la semaine : ateliers de préparation à l'emploi, job dating, rencontres avec des entreprises, ainsi que l'opération Duoday, permettant à des participants de découvrir un métier en immersion. Des actions de sensibilisation et des échanges avec les professionnels ont également contribué à faire évoluer les représentations liées au handicap.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Avant le 1^{er} septembre 2025, les agents techniques ayant des fonctions ne nécessitant pas l'usage d'outils informatiques n'avaient pas accès à un compte numérique. Depuis cette date, tout agent, quelle que soit sa fonction, bénéficie d'une identité et d'un compte numériques permettant d'accéder, à partir de n'importe quel terminal personnel ou professionnel :

- › à sa messagerie professionnelle ;
- › au logiciel de gestion du temps de travail ;
- › à l'intranet ainsi qu'à tout l'environnement numérique de la collectivité.

Ce choix de la collectivité répond à un souci d'équité. Il facilite l'accès de tous les agents à l'information et la communication internes et offre une plus grande reconnaissance de l'ensemble de ses agents grâce à sa propre identité numérique.

Au 31 décembre 2025, 90% des 312 comptes numériques créés ont été activés et utilisés.

SEMAINE DES DROITS DES FEMMES – « FIÈRES ET INSPIRANTES »

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, Talence a organisé, du 3 au 8 mars 2025, une semaine d'événements thématiques placée sous le signe « Fières et inspirantes ». Cette programmation culturelle et citoyenne visait à mettre en lumière la création, l'engagement et les parcours des femmes et à encourager la réflexion autour de l'égalité femmes/hommes. Parmi les temps forts : des tables rondes, ateliers (couture, bien-être/sophrologie) et des moments d'échanges autour de l'entrepreneuriat féminin, animés notamment en partenariat avec l'association Les Rayonnantes.





LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2025, la Ville de Talence a organisé une matinée de sensibilisation pour ses cadres sur le thème du sexisme au travail. La conférence et les ateliers ont permis de clarifier les notions et le cadre légal, d'échanger sur des situations concrètes et d'identifier des pistes d'action pour réagir en tant que témoin ou manager. Cette session a contribué à construire une vision commune du sexisme au travail et à renforcer les pratiques pour un environnement professionnel inclusif et respectueux.

2. Renforcer les dispositifs d'aides

Dans le cadre d'une transition écologique et sociale, il est essentiel que les collectivités publiques mettent en place des dispositifs d'accompagnement et de solidarité afin de garantir une transition juste et inclusive. Ces actions permettent non seulement de réduire les inégalités sociales et économiques, mais aussi d'accompagner les populations les plus vulnérables face aux évolutions liées à l'écologie et au développement durable, qu'il s'agisse de l'accès à l'alimentation, à un logement adapté ou à des services essentiels. Une politique sociale ambitieuse et coordonnée favorise ainsi la cohésion sociale et prépare les habitants à participer pleinement aux changements nécessaires pour un avenir durable.

LA MAISON DES SOLIDARITÉS

La Maison des solidarités est un lieu de solidarité et de soutien quotidien créé par la Ville pour lutter contre l'isolement, la précarité et l'exclusion sociale. Conçu comme un espace d'entraide, d'écoute et d'accompagnement, il réunit six associations qui œuvrent à proximité des publics fragiles pour répondre à leurs besoins essentiels et favoriser l'accès aux droits.

Parmi elles, cinq associations caritatives assurent régulièrement des distributions de paniers alimentaires destinés aux personnes et familles en difficulté. Ces distributions sont un élément central de l'action sociale de la Maison des solidarités et s'inscrivent dans une logique d'aide matérielle, mais aussi de ressource humaine et de lien social. Cette organisation collaborative permet de mutualiser les moyens, de coordonner les bénévoles et d'offrir un accueil digne et respectueux, tout en renforçant le lien social et la solidarité de proximité.

La Maison des solidarités propose également des permanences gratuites et anonymes tenues par des associations et institutions, permettant aux habitants de se renseigner, d'être accompagnés et de bénéficier de conseils adaptés à leur situation. Ces permanences couvrent des domaines variés, comme le logement, la santé, les démarches administratives ou les aides sociales et contribuent à renforcer l'autonomie des publics tout en réduisant les inégalités.

En combinant aide alimentaire et accompagnement dans l'accès aux droits, la Maison des solidarités constitue un point d'appui concret pour la lutte contre la précarité à Talence et illustre la force du réseau associatif local au service de la solidarité.



UN NOËL SOLIDAIRE

Chaque année, le CCAS de Talence, en partenariat avec le Secours Populaire, organise une opération de distribution de cadeaux pour les enfants des familles talençaises. Le Secours Populaire fournit à la Ville le fruit de sa collecte locale, tandis que la Ville transmet les listes d'enfants bénéficiaires établies par le Relais Talençais, Mix Cité, Bagatelle, le Département et le PRE. Les cadeaux sont ensuite préparés : le Secours Populaire constitue les cartons, qui sont réceptionnés par le CCAS pour être emballés.

En 2025, l'emballage des cadeaux a mobilisé un groupe élargi comprenant les jeunes du tiers-lieu, les seniors de Saint-Malo, des parents et l'équipe de football des 11 ans du FC Talence, illustrant la dynamique collaborative de la Ville.

La distribution elle-même s'est déroulée au sein du tiers-lieu municipal, avec des stands de toutes les institutions participantes. Les familles pouvaient également choisir des peluches et des livres en complément des cadeaux. Le lieu était mis en valeur par les décorations de Noël réalisées par les résidents de la résidence autonomie Bel Air, créant une atmosphère conviviale et festive qui a renforcé le lien social et l'esprit de solidarité.

AIDES AUX ASSOCIATIONS SOLIDAIRES

Le CCAS soutient également le tissu associatif local en versant des subventions aux associations qui offrent des services complémentaires, vers lesquelles les agents du CCAS peuvent orienter le public pour des aides ou des accompagnements spécifiques. Parmi ces structures figurent, par exemple, La Cravate Solidaire, le Relais Talençais (épicerie solidaire), Remuménage, La Fringalerie ou Familles en Gironde. Ces associations apportent un soutien ciblé dans des domaines variés comme l'insertion professionnelle, l'accès à l'alimentation, le logement ou le réemploi. Tout comme en 2024, en 2025 ce sont 15 000 € de subventions qui ont été versés à une dizaine d'associations, permettant de renforcer leurs actions et de compléter l'accompagnement proposé par le CCAS aux habitants du territoire.



FOCUS

Entre 2024 et 2025, le nombre de personnes accompagnées par le CCAS dans le cadre du RSA se maintient à un niveau élevé et stable, avec 200 bénéficiaires suivis chaque année. Cette stabilité traduit à la fois la constance des besoins sur le territoire et la capacité du CCAS à assurer un accompagnement soutenu dans la durée.

Cet indicateur appelle plusieurs lectures. D'une part, il peut refléter une situation sociale persistante, marquée par des besoins importants en matière d'insertion et d'accès aux droits. D'autre part, il souligne le rôle structurant du CCAS dans l'accompagnement des publics les plus fragiles, notamment à travers l'implication des travailleurs sociaux chargés de constituer les dossiers de demande de RSA et d'assurer un suivi individualisé.

L'accompagnement au RSA constitue un levier essentiel pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle. Il nécessite une mobilisation importante des équipes, tant sur le plan administratif que dans la relation d'accompagnement, avec des enjeux forts en matière de qualité de suivi et de personnalisation des parcours. Dans ce contexte, il apparaît essentiel de suivre cet indicateur dans la durée afin d'évaluer l'évolution des besoins, d'ajuster les moyens mobilisés et de garantir la soutenabilité ainsi que l'efficacité de la politique sociale portée par la collectivité.

RENFORCER LE LIEN SOCIAL ET LA SOLIDARITÉ POUR UNE VILLE PLUS INCLUSIVE ET ENGAGÉE

Dans une ville où la diversité des habitants et des générations constitue une richesse, il est essentiel de renforcer le lien social et de promouvoir la solidarité pour favoriser une société plus inclusive et engagée. Soutenir les initiatives citoyennes et associatives, créer des espaces d'échanges intergénérationnels et accompagner les habitants dans leurs projets contribuent à tisser un tissu social solide. Parallèlement, l'accompagnement économique et professionnel des acteurs locaux et des habitants permet d'intégrer pleinement la dimension de transition sociale et écologique.

1. S'engager pour la vie locale et le lien social

L'engagement des citoyens constitue un levier essentiel pour renforcer la cohésion sociale et soutenir des initiatives locales, qu'elles soient culturelles, éducatives ou intergénérationnelles. Pour être efficace, cet engagement doit s'inscrire dans un cadre offert par la collectivité : mise à disposition de lieux, accompagnement technique, reconnaissance et soutien aux associations. Cette collaboration entre habitants, élus et acteurs locaux permet de concevoir des projets adaptés aux besoins du territoire, de créer du lien social et de valoriser les initiatives citoyennes.

VOYAGER ENSEMBLE : UN PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL À THOUARS

En 2025, constatant que la population du quartier de Thouars était de plus en plus vieillissante, la Ville a décidé de mettre en place un projet visant à favoriser les échanges intergénérationnels. L'objectif était de permettre aux jeunes de mieux comprendre les besoins et les expériences des personnes âgées, tout en créant un lien social fort. Pour cela, différents acteurs locaux se sont mobilisés : l'association « Faits de cœur », un collectif de personnes âgées, le CCAS et Domofrance.

La constitution du groupe a été une étape clé. Il fallait trouver une activité commune capable de réunir toutes les générations. Le choix s'est porté sur des casques virtuels adaptés aux personnes âgées et aux enfants, leur permettant de « voyager » ensemble vers un même lieu. Dix jeunes et cinq personnes âgées ont ainsi participé à l'expérience.

La destination virtuelle choisie a été la ville de Biarritz, permettant de découvrir son histoire, son patrimoine et sa gastronomie. Les participants ont pu déguster des produits locaux et approfondir leur connaissance culturelle. Le projet s'est conclu par une journée à Biarritz, où tous ont pu vivre concrètement cette expérience partagée.

Pour prolonger l'impact de cette initiative, les réalisations ont été offertes à un hôpital, permettant à des personnes hospitalisées de profiter du travail des participants. Un podcast a également été réalisé, donnant la parole aux participants pour échanger sur des questions de société et partager leurs expériences intergénérationnelles.



S'IMPLIQUER POUR LES JEUNES LECTEURS

Dans le cadre des Nuits de la lecture, un chantier participatif a été organisé pour fabriquer un meuble destiné à la médiathèque de Thouars, afin de mieux présenter les livres pour enfants. Le projet a réuni un groupe de cinq jeunes et s'adressait particulièrement à un public qui lisait peu ou pas le français. L'idée était de mettre en valeur des ouvrages adaptés et utiles à ces lecteurs, en facilitant leur accès et en suscitant leur curiosité. Le meuble a été inauguré le 25 janvier 2025, marquant la concrétisation de cette initiative participative et culturelle.

LA VILLE AUX CÔTÉS DE SON TISSU ASSOCIATIF.....



Chaque année, la Ville de Talence réaffirme son engagement en faveur de la vie associative à travers l'organisation de son Forum des associations. L'édition 2025 s'est déroulée le samedi 6 septembre, de 10h à 17h, sur l'esplanade du Dôme.

Au-delà d'un simple rendez-vous festif, ce Forum constitue un soutien concret aux acteurs associatifs locaux. En mettant à disposition un espace central et en mobilisant ses services municipaux, la Ville offre à près d'une centaine d'associations une vitrine privilégiée pour se faire connaître, présenter leurs activités, recruter des bénévoles et créer des liens avec les habitants. Cette initiative reflète la stratégie de Talence visant à encourager l'engagement citoyen, favoriser le dynamisme social et culturel et valoriser les actions des associations au service de la collectivité.



LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2025, la Ville de Talence a renforcé sa politique sociale avec la mise en place d'une nouvelle direction cohésion sociale et la création d'un service dédié au lien social et à l'accompagnement des habitants. Cette équipe est composée de trois animateurs et de cinq médiateurs, assurant un soutien direct auprès des publics vulnérables et un accompagnement personnalisé.

2. Promouvoir l'économie locale

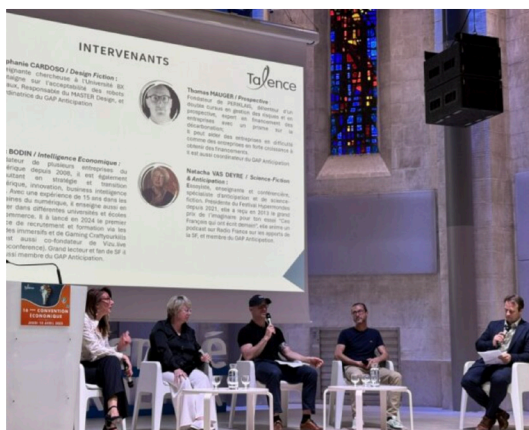
Dans un contexte où les enjeux économiques, sociaux et environnementaux se croisent, les villes jouent un rôle déterminant dans la promotion d'une économie locale durable et inclusive. Accompagner les acteurs du territoire – commerçants, artisans, entrepreneurs et porteurs de projets – permet non seulement de renforcer le dynamisme économique, mais aussi de favoriser des pratiques responsables et innovantes, en phase avec la transition écologique et sociale. Par des initiatives variées, allant de la mise en place d'une charte qui vise à promouvoir une démarche responsable, éthique et durable à la mise en réseau des acteurs locaux ou à l'accompagnement à la création d'entreprise, une municipalité peut créer un écosystème favorable à la résilience et à la compétitivité de son tissu économique.

FORMER LES COMMERÇANTS DE TALENCE À L'IA POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE DURABLE

Fin 2025, la Ville de Talence a proposé aux commerçants talençais une formation dédiée à l'intelligence artificielle, organisée en partenariat avec l'École nationale supérieure de cognitique (ENSC). Structurée en deux sessions de quatre heures, complétées par un temps d'échange de deux heures avec le directeur de l'établissement, cette initiative illustre un accompagnement concret du tissu économique local face aux mutations technologiques. En permettant aux acteurs de proximité de mieux comprendre et s'approprier les outils d'IA, la Ville contribue à renforcer leur compétitivité, à optimiser leurs pratiques (gestion, relation client, communication) et à anticiper les transformations des métiers.



16^E ÉDITION DE LA CONVENTION ÉCONOMIQUE



En 2025, la direction ville économique a organisé la 16^e édition de la convention économique de Talence, un rendez-vous désormais incontournable pour le territoire. Cette manifestation a rassemblé entrepreneurs, commerçants, artisans, professions libérales et porteurs de projets autour d'un moment convivial et privilégié, favorisant les échanges et le partage d'expériences. La diversité des profils présents reflète la richesse et la complémentarité du tissu économique local et la mise en réseau constitue un levier essentiel pour le dynamisme et l'innovation de la ville. Dans une commune intégrée à l'écosystème de Bordeaux Métropole, ces rencontres contribuent à renforcer les synergies entre acteurs économiques.

ATELIERS CRÉATION D'ENTREPRISE

En 2025, la Ville a lancé un nouveau format d'ateliers, conçu pour aller plus loin dans l'accompagnement à la création d'entreprise : six sessions ont été organisées au cours de l'année, chacune réunissant environ 40 participants, et centrées sur des conseils pratiques souvent non évoqués ailleurs, comme les difficultés cachées du démarrage d'activité, les pièges administratifs ou financiers, et des conseils concrets pour éviter les erreurs fréquentes. Ce format innovant a permis aux porteurs de projets de bénéficier d'un accompagnement très opérationnel et de créer des échanges directs entre participants et experts, renforçant ainsi leur confiance et leur capacité à réussir leur projet entrepreneurial.



3. Accompagner à l'emploi

L'accompagnement vers l'emploi est essentiel dans une politique de transition écologique et sociale, car il permet avant tout d'aider concrètement les habitants à trouver leur place dans ces transformations. En les guidant dans leurs démarches, en facilitant l'accès à la formation et en les orientant vers des opportunités adaptées, la collectivité soutient les parcours individuels et sécurise les situations professionnelles. Cet accompagnement réduit les inégalités, lutte contre la précarité et renforce la confiance des citoyens. Il constitue ainsi un soutien direct aux personnes, indispensable pour que la transition soit à la fois juste et inclusive.



ESPACE FRANCE EMPLOI DOMICILE

Le 10 janvier 2025, la Ville de Talence et la Fédération des particuliers employeurs de France (Fepem) ont officialisé la signature d'une convention marquant l'ouverture du premier Espace France Emploi Domicile de Bordeaux Métropole. Implanté au sein du service emploi de la commune, cet espace a pour vocation d'informer et d'accompagner à la fois les particuliers employeurs, les salariés à domicile et les demandeurs d'emploi souhaitant s'orienter vers ce secteur. Il propose un accompagnement complet et adapté aux

besoins des habitants, en apportant des informations sur le cadre légal, les aides financières, les démarches administratives, les droits des salariés, ainsi que sur la formation professionnelle et la protection sociale. Ce projet s'inscrit dans la continuité des échanges engagés dès 2023 entre la Fepem et le service petite enfance de la Ville, illustrant une volonté commune de structurer et de valoriser l'emploi à domicile sur le territoire.

ATELIER MARCHÉ

En 2025, le service emploi a mis en place un nouveau dispositif visant à accompagner les personnes en recherche d'emploi de manière différente, à travers l'organisation de marches au sein de la commune. Encadrées par des professionnels, ces rencontres offrent un cadre informel favorisant les échanges, tout en permettant d'aborder les démarches d'insertion autrement. Elles intègrent également la découverte de lieux et de services utiles à la vie sociale, afin de mieux connaître les ressources du territoire.

Deux marches ont ainsi été organisées : la première, le 28 mars, a réuni neuf participants, et la seconde, en septembre, huit personnes, avec l'ajout d'un temps convivial sous forme de pique-nique. Ce dispositif contribue à rompre l'isolement, à recréer du lien social et à soutenir les parcours vers l'emploi.



ATELIER THÉÂTRE - IMPRO POUR L'EMPLOI

En 2025, un nouveau dispositif a été proposé par le service emploi, en partenariat avec un prestataire, visant à aider les demandeurs d'emploi à gagner en aisance lors des entretiens professionnels. L'objectif est de leur permettre de mieux se valoriser, de renforcer leur confiance et d'améliorer leur posture dans la présentation de leur parcours.

Le programme s'est déroulé sur quatre journées, incluant des rencontres avec des professionnels, notamment du CNRS et de l'Université de Bordeaux. Un entretien a été réalisé en début de parcours puis un second en fin de semaine afin de mesurer les évolutions dans la posture et l'aisance des participants.

Au total, neuf personnes ont bénéficié de ce dispositif, avec des retours très positifs, soulignant les progrès réalisés et l'impact concret sur leur préparation à l'emploi.





LE SAVIEZ-VOUS ?

La Ville mène une politique d'achats publics résolument proactive en matière de transition écologique et sociale. Elle s'attache à intégrer de manière systématique des critères environnementaux et sociaux dans l'ensemble de ses marchés, afin de favoriser des pratiques durables, responsables et inclusives. Cette démarche se traduit notamment par l'introduction de clauses d'insertion professionnelle dans l'exécution des marchés de travaux, permettant de soutenir l'accès à l'emploi des publics éloignés.

À ce titre, un total de **1 654 heures d'insertion** a été réalisé, réparti comme suit :

- » 781 heures pour les travaux de réhabilitation du Grand Peixotto-Margaut (1^{ère} tranche),
- » 37 heures pour la construction d'une maison multi activités,
- » 38 heures pour l'installation d'une chaufferie biomasse au stade nautique Henri Deschamps,
- » 665 heures pour la réhabilitation du Grand Peixotto-Margaut (2^e tranche),
- » 138 heures pour l'extension de la crèche municipale « Îlot des Enfants ».



TABLEAUX INDICATEURS

La Ville a engagé un travail de fond sur le long terme afin d'identifier des indicateurs pertinents pour évaluer ses actions en matière de transition écologique et sociale. Cette démarche vise à assurer un suivi rigoureux des engagements pris, en mesurant leur impact sur l'environnement et le bien-être des habitants. Ces indicateurs constituent des outils essentiels pour garantir la transparence de l'action publique, ajuster les politiques menées et situer les progrès réalisés à l'échelle d'autres territoires. Ils renforcent ainsi la capacité de la Ville à piloter sa transition vers un modèle plus durable et inclusif.

Néanmoins, certaines actions ne se prêtent pas aisément à une évaluation par indicateurs en raison de leur caractère ponctuel. Par ailleurs, une partie des indicateurs ayant été construite a posteriori, leur utilisation pour évaluer certaines actions déjà engagées reste limitée. Ainsi, les tableaux présentés ne reflètent qu'une partie des actions menées par la Ville en faveur de la transition écologique et sociale et doivent être appréhendés avec précaution.

En complément, depuis 2024, la Ville se soumet également à l'élaboration d'un budget vert, qui consiste à analyser et à catégoriser les dépenses publiques en fonction de leur contribution à la transition écologique. Ce dispositif permet d'identifier quelles actions et projets ont un impact positif sur l'environnement, de mesurer l'effort financier réel consacré à des initiatives durables, et d'orienter les choix budgétaires vers des solutions plus responsables. Le budget vert favorise ainsi la transparence, la cohérence des politiques publiques et une meilleure allocation des ressources en faveur du développement durable.

Lorsque les données des années précédentes ne sont pas connues la mention « NC » est indiquée.

Lorsque les données des années précédentes n'existent pas car l'action a été mise en place en 2025, le mention « / » est indiquée.

POLE RESSOURCES ET VIE EDUCATIVE	ACTIONS	INDICATEURS	2024	2025
	Intégration du bio au sein des cantines	Part de bio	33,45 %	35,98 % (octobre 2025)
	Intégration de produits de qualité (SIQO) dans les repas des écoles	Part SIQO	53,99%	53,14% (octobre 2025)
	Forfait mobilité durable pour les agents de la collectivité	Nombre de bénéficiaires	108	164
	Pass salarié TBM pour les agents de la collectivités	Nombre de bénéficiaires	72	149
	Animation d'un café de référents « Communication interne »	Nb référents volontaires	/	24 référents
		Participation moyenne		3 réunions/an
		Nb réunions/an		Entre 12 et 15 participants (hors RH)
	Déploiement d'un compte numérique pour tous	Pourcentage d'activation	/	90 %
	Mise en ligne d'un nouvel intranet pour les agents de la collectivité	Nombre de pages consultées / mois	/	Données non connues Entre 8 et 10 par mois
		Nombre de news publiées / mois		
	Mise en place de la prévoyance	Nombre d'agents adhérent	/	238 agents
	Mise en place des titres restaurants	Nombre d'agents adhérent	/	377 agents
		Part d'agents éligible		66 %
	Accueil d'apprentis au sein des services de la Ville	Nombre d'apprentis accueillis	3	5
	Suivi de la santé des agents	Nombre de visites médicales	162	230

PÔLE PROXIMITÉ, CITOYENNETÉ, SOLIDARITÉS	ACTIONS	INDICATEURS	2024	2025
	Mairie Mobile	Nombre de renseignements donnés	339	337
	Parlons ville, Parlons vie (PVPV)	Nombre de réunions organisées	10	11
		Nombre d'usagers présents	486	584
	Allo Talence	Nombre de demandes traitées	4 604	4 624
		Délais de traitement	3,83 jours ouverts en moyenne	8,62 jours ouverts en moyenne
	Maison France services (présents dans la Mairie Mobile)	Nombre de renseignements donnés	141	195
	Traitement des demandes et des droits de stationnement	Nombre de demandes traitées	6 552	9 884
		Délais de traitement	Traitement en moins de 3 jours	Traitement en moins de 3 jours et en 1,79 jours pour les demandes non dématérialisées
	Gestion des demandes d'actes	Nombre de demandes reçues par courrier avec un retour par courrier	1 464	2 914
		Nombre de demandes reçues de manière dématérialisée	34 867	34 955
	Évènements proposés par l' Espace seniors	Nombre d'événements organisés	6	6
		Fréquentation totale sur l'année	1 716	1 728

ACTIONS	INDICATEURS	2023/2024	2024/2025
Stages pendant les vacances scolaires Espace seniors	Nombre d'activités proposées	7	7
	Fréquentation totale sur l'année	84	92
Activités mensuelles ponctuelles Espace seniors	Nombre d'activités proposées	9	11
	Fréquentation totale sur l'année	2 709	2 820
Activités hebdomadaires Espace seniors	Nombre d'activités proposées	10	10
	Fréquentation totale sur l'année	127	132
Ateliers créatifs Espace seniors	Nombre d'activités proposées	13	13
	Fréquentation totale sur l'année	109	109
Ateliers atout zen Espace seniors	Nombre d'activités proposées	12	10
	Fréquentation totale sur l'année	124	112
Ateliers d'expression Espace seniors	Nombre d'activités proposées	13	13
	Fréquentation totale sur l'année	113	114
Ateliers culturels Espace seniors	Nombre d'activités proposées	8	8
	Fréquentation totale sur l'année	517	517
Ateliers musicaux Espace seniors	Nombre d'activités proposés	NC	2
	Fréquentation totale sur l'année		32
Ensemble des activités proposées par l'Espace seniors	Fréquentation totale sur l'année	5 792	5 937
	Part de Talençais	87,20%	87,55%

PÔLE VILLE DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE	ACTIONS	INDICATEURS	2024/2025	2025/2026
	Mise en place d'un atelier de danse adaptée pour les enfants en situation de handicap	Nombre d'enfants bénéficiaires	6 élèves	NC
	Intervention pour les tout-petits Département petite enfance de l'EMMD	Nombre d'enfants bénéficiaires	62 en musique 20 en danse	NC
	Intervention de l'EMMD pour les tout-petits dans les crèches	Nombre de crèches concernées	3	NC
		Nombre d'enfants moyen / crèche bénéficiaires	NC	
		Nombre d'heures dispensées	2h/ semaine	
	Intervention de l'EMMD pour les tout-petits en milieu scolaire	Nombre d'écoles concernées	6	NC
		Nombre d'enfants bénéficiaires	226	NC
		Nombre d'heures dispensées	7h30/ semaine	NC
	Classe CHAM (Classe à horaires aménagés en musique) à l'école Michelet	Nombre d'enseignants mobilisés	12	12
		Nombre d'enfants bénéficiaires	45	60
		Nombre d'heures dispensées	23h30/ semaine	14h30/ semaine
	Chorale du personnel municipal	Nombre d'agents bénéficiaires	12	13
		Nombre d'heures dispensées	45 min/ semaine (hors vacances ¹)	45 min/ semaine (hors vacances)
		Nombre de représentation dans l'année	2	2
	Réseau des médiathèques	Fréquentation totale	135 400	136 868
		Fréquentation par site	Médiathèque de Thouars 38 274 Médiathèque Castagnéra 97 126	Médiathèque de Thouars 37 111 Médiathèque Castagnéra 99 757

1 - Les données présentées lors du rapport 2024 comprenaient une erreur sur le nombre d'heures dispensées.

ACTIONS	INDICATEURS	2024	2025
Accès gratuit à la culture Réseau des médiathèques	Nombre d'inscrits	10 432	9 972
Animations au sein du réseau des médiathèques	Nombre d'animations	141	201
	Fréquentation totale	4 505	5 092
Ressources culturelles dématérialisées au sein du réseau des médiathèques	Pourcentage d'inscrits pour le nombre d'inscrits sur le réseau des médiathèques de Talence	12,31 %	
Actions en lien avec la transition écologique et sociale dans le cadre de la programmation du Forum des Arts & de la Culture	Nombre d'actions	6	9
Pass Culture	Nombre d'actions	2	NC
	Nombre de bénéficiaires moyen / action	55,5	
Anim & vous	Nombre de participants	1 196	1049
	Nombre de disciplines proposées	4	3
	Nombre de séances	24	24
Info Jeunes Talence Campus	Nombre de jeunes accompagnés, renseignés, accueillis	3 909	6 678
Intervention en école élémentaires en EPS	Nombre d'enfants accompagnés	725	725
École Multi sport	Nombre d'enfants bénéficiaires	126	126
Séance d'éveil corporel	Nombre d'enfants bénéficiaires	40	40
Vacances sportives	Nombre de jeunes bénéficiaires pendant les séjours sportifs	103	73
	Nombre de jeunes bénéficiaires hors séjours	276	277
Vidéo Mix	Nombre de participants	50	50
Permis jeune et solidaire	Nombre de bénéficiaires	20	63
Café papote	Nombre de personnes reçues sur l'année	520	570
	Volume horaire de présence annuelle	39h de présence	39h de présence
T'as de l'idée	Nombre de projets où les jeunes ont pu bénéficier d'un accompagnement	7	5

PÔLE VILLE DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE	ACTIONS	INDICATEURS	2024	2025
	Formation BAFA	Nombres de bénéficiaires	40	50
	Forum job d'été pour les jeunes	Fréquentation	590	807
	Travail de Mémoire	Nombre de bénéficiaires	Fréquentation pour le spectacle et projection : 511 personnes	Nombre de participants au voyage : 43 jeunes
	Accueil des étudiants en partenariat le CROUS et l'UB	Nombre d'étudiants accueillis	470	470
	Carte jeune	Nombre de bénéficiaires via la gestion administrative de la Ville	3 909 jeunes	7 193 jeunes
	Stade nautique Henri Deschamps	Fréquentation totale	173 731	233 287
		Fréquentation par type d'activités proposées	Entrées : 125 907 Aquaforme : 4 828 Bébés nageurs : 1 195 École de natation : 3 532 AquaVacances : 227 Aquanniversaire : 96 Talence natation club : 3 549 Université de Bordeaux : 5 890 Scolaires Primaire : 15 381 Scolaires Secondaire : 7 690 Clubs/Assos : 3 423 Centre de loisirs : 2 013	Entrées : 166 830 Aquaforme : 6 545 Bébés nageurs : 1 201 École de natation : 5 155 AquaVacances : 308 Aquanniversaire : 212 Talence natation club : 11 057 Université de Bordeaux : 13 173 Scolaires Primaire : 13 617 Scolaires Secondaire : 8 304 Clubs/Assos : 4 921 Centre de loisirs : 1 964
	Mise à disposition gratuite des équipements sportifs aux associations sportives talençaises	Valorisation annuelle de la mise à disposition gratuite en €	1,5 million d'€	1,5 million d'€
		Nombre d'associations qui bénéficient de la mise à disposition gratuite	28 associations	28 associations
	Conférences économiques	Nombre de conférences	6	6
		Fréquentation moyenne par conférence	40	40
	Petits déjeuners avec le maire et les acteurs économiques	Nombre de petits déjeuners	5	5
		Nombre moyen de participants	40	40
	Accompagnement au développement économique	Nombre de nouveaux entrepreneurs, commerçants et accompagnés	87	93

PÔLE AMÉNAGEMENT URBAIN DURABLE	ACTIONS	INDICATEURS	2024	2025
	Plan de déplacement mobilité douce	Nombre de stations de réparation vélo	6	6
		Nombre de km d'aménagements cyclables	13,1 km (+3 en 2024)	15 km (+1,9 en 2025)
		Nombre de km d'itinéraires cyclables	34 km	35,9 km
		Nombre de stations Le Vélo (vélo en libre service de Bordeaux Métropole)	+10 stations VCUB	+0 stations Le Vélo
		Nombre d'arceaux à vélos installés sur la Ville	694 (+76 en 2024) ²	709 (+15 en 2025)
		Nombre de vélos box	15 (+5 en 2024) ³	20 (+5 en 2025)
		Nombre de m linéaire (voiries) réhabilités pour faciliter les mobilités douces	NC	1 331 m
		Nombre de m ² (places) réhabilités pour faciliter les mobilités douces	NC	1 780 m²
	Rendre perméables les espaces publics	Nombre de végétaux plantés	3 671 (193 arbres + 628 arbustes + 2 687 vivaces + 165 graminés)	16 088 (81 arbres + 1 903 arbustes + 13 615 vivaces + 489 graminés)
		M ² désartificialisés	2 530	2 571
		Nombre de m ² d'arceaux végétalisés créés sur l'année	20	0
		Nouvelles jardinières sur la voirie	0	2
	Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)	Nombre de zones de calme identifiées	10	10
	Sensibilisation à la transition écologique et sociale pour le jeune public	Nombre de crèches concernées	5 crèches	Fin de l'action au cours de l'année 2025 en raison du départ d'un agent
		Nombre moyen d'enfants sensibilisés	8	
	Accueillir et conseiller les habitants à la Maison du développement durable	Nombre de personnes accueillies	630 (avec ateliers)	357 (hors ateliers)

2 - Les données présentées lors du rapport 2024 comprenaient une erreur sur le nombre d'arceaux à vélo présents sur le territoire.

3 - Les données présentées lors du rapport 2024 comprenaient une erreur sur le nombre de vélos box présentes sur le territoire.

PÔLE AMÉNAGEMENT URBAIN DURABLE	ACTIONS	INDICATEURS	2024	2025
	Développer le compostage individuel et collectif	Nombre de composteurs individuels distribués	109	46
		Nombre de foyers membres du site de compostage partagé Robespierre	94	94
	Collecte des biodéchets – bornes d'apport volontaire	Nombre de bornes présentes sur l'espace public	/	40
		Poids collecté sur l'année	/	137 T
		Nombre de bio-sceaux distribués	/	3 946 98 au sein de la Maison du développement durable
				965 lors de permanences organisées par Bordeaux Métropole 2 883 lors de porte à porte organisés par Bordeaux Métropole
	Opération de broyage de végétaux	Nombre d'opérations organisées sur l'année	/	1
		Quantité de broyat produit	/	29 T
		Nombre de bénéficiaires par opération	/	29
	Collecte du Numérique	Nombre de sites de collecte sur Talence	4	3
		Nombre de sites de collecte sur Talence au sein d'équipements municipaux	2	2
		Quantité d'équipements collectés	2 004	2 094
		Valorisation des équipements collectés	80% recyclage 20 % reconditionnement	85% recyclage 15 % reconditionnement
	Aide à la mise en selle en toute sécurité	Nombre d'ateliers gratuits d'aide à la réparation d'un vélo	14	9
	Accompagnement des particuliers pour les aides énergétiques Dispositif Ma Rénov Bordeaux assuré par le CREAQ	Nombre de visites à domicile pour suivi approfondi	15	5
		Rendez-vous de conseils personnalisés	123	112
	Journées européennes du patrimoine	Nombre de personnes accueillies	206	254
	Nocturnes de l'histoire	Nombre de personnes accueillies	100	190
	Visite patrimoniale de la ville pour les nouveaux agents	Nombre de visites	2	2
		Nombre d'agents bénéficiaires	91	54

**PARTICIPATION CITOYENNE,
COMMUNICATION AUPRÈS DES HABITANTS**

ACTIONS	INDICATEURS	2024	2025
Mise en place de démarches participatives	Nombre de consultations / concertations	10	7
	Nombre d'ateliers de co-construction	3	3
	Moyenne de participation par ateliers de co-construction	30 personnes	30 personnes
Mise en place d'instances participatives Groupe de travail participation citoyenne	Nombre de membres	16	16
	Nombre de réunions	2	4
	Nombre de thématiques abordées	3	4
Budget participatif (organisation tous les deux ans)	Nombre de projets déposés	Année 2023	Année 2025
		322	374
	Nombre de projets retenus suite votation	76	84
	Nombre de projets réalisés	58	72
	Nombre de votants	4 281	5 560
Diminution du nombre d'impressions papier du service participation citoyenne	Nombre d'impressions	8 000	3 000
100km du maire	Nombre de rendez-vous	1	1
Le maire en direct	Nombre de jours de permanence	2	1
Petits déjeuners avec le Maire	Nombre de rendez-vous	7	6

CCAS	ACTIONS	INDICATEURS	2024	2025
	Portage de repas	Nombre de bénéficiaires	220	221
		Nombre de repas servis	40 779	40 864
		Dont domicile	29 731	27 832
		Dont repas restaurant et repas panier en résidence autonomie	11 048	13 032
	Service d'aide et d'accompagnement à domicile directement auprès des personnes âgées	Nombre d'agents	42	44
		Nombre d'heures d'accompagnement	52 000	52 647
	Mise en place d'action de prévention par le biais de financement de la conférence des financeurs	Café des aidants – nombre d'aidants présents	NC	10
		Nombre de personnes présentes aux ateliers	10	10
	Aides aux courses	Nombre d'heures d'aide	180	NC
	Cadeaux de fin d'année aux seniors	Nombre de personnes bénéficiaires	1 000	1 000
		Coût	2 837 € (boîtes de chocolats)	4 752 € (boîtes de chocolats, fruits et biscuits Olibet)
	Subvention aux associations	Nombre d'associations subventionnées	10	10
		Montant total des subventions	15 000 €	15 000 €
	Distribution de jouets pour Noël	Nombre de jouets distribués	436	433
	Accueil de personnes en service civique au sein du CCAS	Nombre de jeunes accueillis	6	6
	Accompagnement sur le RSA	Nombre de personnes accompagnés	200	200
	Action accès aux soins	Nombre de participants aux activités	/	30
	Accueil social et accompagnement social des administrés	Nombre de rendez-vous d'accompagnement	2 794	2 603
		Nombre de personnes reçues à l'accueil	10 370	9 163
	Expérimentation Territoires Zéro Non-Recours	Nombres de permanences effectuées	1	100
		Nombre de personnes rencontrées	20	191
	Ateliers santé Ville	Nombre de rencontres partenariales organisées	/	5
	Crèches municipales	Nombre d'enfants inscrits en crèches municipales	280	302

ADMINISTRATION GENERALE SECURITÉ / TRANQUILLITÉ PUBLIQUE	ACTIONS	INDICATEURS	2024	2025
	Suivi de la sécurisation et la conformité des bâtiments municipaux	Nombre de commissions réalisées	NC	55
	Suivi des ERP présents sur la commune	Nombre d'ERP communaux suivis	NC	42
		Nombre d'ERP non communaux suivis	NC	66 soit 209 bâtiments
		Nombre de commissions de sécurité sur les ERP (bâtiments communaux et privés)	NC	55
	Patrouilles vélo ASVP	Nombre de vélos	4	6
		Nombre de maisons surveillées pendant la période estivale	200	400
	Service d'accueil pour les travaux d'intérêts généraux TIG	Nombre de TIG accueillis par an à la mairie	3	5
		Nombre de services qui accueillent des TIG	2	5

SERVICE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Maison du développement durable

Parc Peixotto

mdd@talence.fr - 05 56 84 34 66